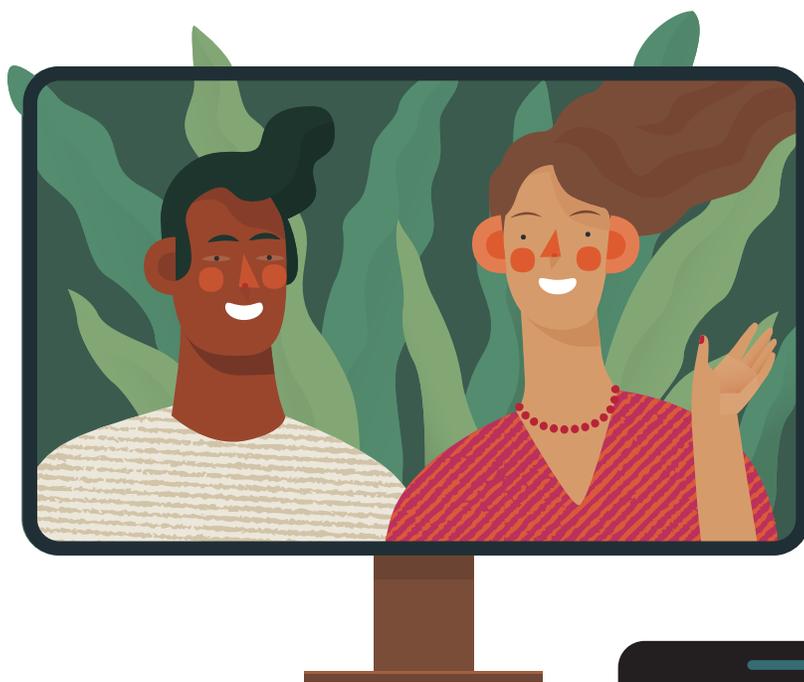


rapport 20/21 d'activités

septembre
2021

ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES



Sommaire

- 3** __ **Rapport du président**
- 9** __ **Mot de la directrice générale**

Les comités

- 13** __ Québec Édition
- 17** __ Comité de formation, des services aux membres et de mentorat
- 19** __ Comité de promotion du livre
- 25** __ Comité du droit
- 28** __ Comité numérique, technologie et innovation
- 35** __ Comité des finances
- 37** __ Comité de l'édition scolaire
- 38** __ Comité spécial pour un milieu de l'édition sans violences sexuelles ni harcèlement
- 40** __ Comité spécial pour la diversité culturelle
- 41** __ Comité spécial sur l'écologie du livre

Les délégations

- 43** __ Canada FBM2021
- 44** __ Banque de titres de langue française (BTLF)
- 45** __ Programme du droit de prêt public
- 47** __ Copibec
- 48** __ Livres Canada Books

Annexe

- 50** __ Le conseil d'administration
- 50** __ La permanence



Rapport du président 2020-2021

Alors que la rentrée littéraire bat son plein, septembre ramène la grand-messe annuelle de notre Association, pendant laquelle on porte un regard sur les douze derniers mois dans le milieu du livre. Et quelle année mouvementée ce fut! Une année marquée à la fois par l'entrée en poste d'une nouvelle directrice générale à l'ANEL, (merci Karine Vachon de cette belle transition!), et par l'arrivée d'un nouveau vaccin pour contenir la COVID-19, pour enfin nous permettre d'espérer un retour des activités promotionnelles en personne, si importantes pour le rayonnement de nos auteurs et autrices.

En 2021, plusieurs événements nationaux et internationaux du monde du livre ont vu leur amplitude considérablement réduite ou ont carrément été annulés. Si les salons du livre comme on les connaît n'ont pas eu lieu l'an dernier, l'automne s'annonce mieux alors que la Foire du livre de Francfort, où le Canada est à l'honneur cette année, reviendra finalement avec un volet présentiel, quoique réduit par rapport à ce que nous avons connu dans le passé. Sur la scène nationale, le Salon du livre de Montréal proposera en novembre prochain, une expérience en présentiel aux éditeurs, aux auteurs et au public pour une première fois depuis 2019.

Dans ces circonstances, encore exceptionnelles cette année, il faut féliciter les éditeurs de l'ANEL qui se sont adaptés à la réalité virtuelle, tout en faisant preuve d'innovation et en offrant des programmes riches et variés. Dans la foulée, les acteurs du milieu du livre d'ici se sont unis pour mettre en vitrine les ouvrages de nos créateurs. Cette solidarité s'est traduite par un succès sans précédent pour le livre québécois. Le discours entourant l'achat local s'est matérialisé à travers la réussite des campagnes «Le 12 août, j'achète un livre québécois», «#JeLisBleu», et surtout «Je lis québécois», qui ont rejailli sur l'ensemble des artisans du livre et ont assurément été les plus belles réalisations des derniers mois. Les données de la BTLF, transmises avec régularité et si essentielles en ces temps incertains, ont permis de constater la croissance des ventes et des parts de marché pour les éditeurs québécois. Par ailleurs, il faut aussi souligner l'ouverture de plusieurs librairies en 2020 et 2021, parmi lesquelles Le Renard perché et La maison des feuilles à Montréal, la Librairie Appalaches à Sherbrooke ou encore des succursales Buropro et Renaud-Bray. Toutes expriment le succès de notre industrie et confirment le caractère «essentiel» du livre au Québec.

Je lis québécois

Le travail des associations et des politiques pour encourager l'achat de livres québécois de tous genres dans les librairies d'ici doit être souligné. Depuis plusieurs années, l'ANEL et votre président ont priorisé la défense de la qualité des productions littéraires québécoises pour en stimuler les ventes auprès du grand public comme des collectivités. L'ANEL a mené plusieurs rencontres avec les représentants provinciaux, et on doit aujourd'hui se réjouir de la solidarité de l'ensemble du milieu à diffuser ce message qui a suscité l'adhésion et l'enthousiasme des lecteurs. 2021 a été l'année Je lis québécois; il faut maintenant tout mettre en œuvre pour que ce mouvement marque la décennie qui s'amorce. L'ANEL et son comité promotion y travaillent et continueront d'y œuvrer; le

rayonnement et l'enrichissement de nos créateurs, si importants dans l'équilibre de notre écosystème fragile, étant directement lié à l'accroissement des ventes de livres édités ici.

Les deux importantes subventions octroyées par la SODEC et le ministère de la Culture et des Communications (totalisant plus d'un million de dollars) à l'ANEL pour assurer le leadership des campagnes promotionnelles mises sur pied avec l'ensemble des associations du milieu du livre témoignent de la volonté du gouvernement d'axer la relance de l'économie culturelle autour des créateurs et des artisans d'ici.

La défense des auteurs et du droit d'auteur

En 2020 et 2021, l'ANEL a rédigé et diffusé plusieurs mémoires importants, qui peuvent d'ailleurs être consultés sur notre [site Web](#). Certains ont particulièrement alimenté les discussions au conseil d'administration et au comité du droit, présidé par Judith Landry.

Les mémoires sur la Loi canadienne du droit d'auteur au fédéral où, on le sait, les exceptions pédagogiques sont devenues monnaie courante et font perdre des revenus importants aux éditeurs et aux créateurs sont un bon exemple. Ces exceptions nous font voir les conséquences désastreuses d'une loi mal ficelée. Lors de rencontres avec le ministre du Patrimoine canadien, Steven Guilbeault, il nous a confié que son équipe et lui attendaient le verdict de la Cour suprême dans la cause opposant l'Université York et Access Copyright avant d'avancer sur ce dossier. En juillet dernier, la Cour suprême a finalement rendu son verdict et rejeté le recours de l'Université York de faire déclarer que sa politique de violation des droits d'auteur était équitable, tout en retournant au politique la question fondamentale de la bataille entre la diffusion du savoir et la juste rémunération des créateurs. L'ANEL et Copibec (dont vous pouvez lire le rapport plus loin) suivront ce dossier de près dans les prochains mois et maintiendront la pression sur le gouvernement pour défendre les intérêts des éditeurs et des auteurs. Les sommes ici en jeu sont colossales.

Parallèlement à la joute sur la scène fédérale, l'ANEL a déposé un mémoire sur la refonte des Lois sur le statut de l'artiste auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Après plusieurs consultations et un travail étoffé de notre comité du droit et du conseil d'administration, le mémoire a recommandé le maintien des deux lois actuelles, une position différente de celle de l'UNEQ, qui souhaite une fusion. L'UNEQ n'a pas manqué de nous attaquer sur la place publique et de reprocher, à tort, aux éditeurs de ne pas défendre adéquatement leurs auteurs et autrices. L'ANEL a choisi de ne pas répondre à ces accusations sur les réseaux sociaux et dans les médias et de poursuivre le travail de défense des auteurs au moyen, notamment, de programmes pour stimuler les ventes d'ouvrages québécois. Du même coup, l'Association a accru les formations auprès des membres pour favoriser les bonnes pratiques et un échange plus transparent entre éditeurs et auteurs. La position de l'ANEL a donné lieu à une assemblée extraordinaire, qui s'est tenue le 28 mai dernier et pendant laquelle les membres se sont engagés dans une forte majorité à entamer une réflexion entre eux pour réfléchir aux conditions minimales proposées aux auteurs et autrices. Lors de la même assemblée, les membres ont aussi confirmé dans un vote serré que l'ANEL n'a aucun mandat de négocier en leur nom toute condition ou tout seuil minimal commun qui serait imposé à tous. Le contrat d'édition est et demeure le contrat d'une œuvre, un contrat négocié de gré à gré entre un éditeur et un auteur, ce n'est pas un contrat de travail et il n'est jamais imposé.

Les éditeurs d'ici offrent des conditions qui se comparent avantageusement à celles proposées ailleurs dans le monde. Peut-être que la reddition de compte de certains éditeurs devrait être améliorée. L'ANEL et son comité du perfectionnement s'engagent d'ailleurs à offrir des formations régulières à cet effet. L'amélioration des conditions socio-économiques des auteurs est liée à l'amélioration de celles de l'ensemble des acteurs



Assemblée générale annuelle de l'ANEL, 2020, en formule virtuelle et au studio Sync.

du milieu du livre, elle ne peut être isolée des autres, et elle passe par un accroissement des revenus directement liés 1) à une hausse du nombre de lecteurs et lectrices francophones au pays 2) à une hausse des ventes de livres édités ici, 3) à une refonte de la Loi du droit d'auteur, 4) à une politique plus généreuse du Droit du prêt public, 5) à une hausse des budgets de la SODEC et 6) à une augmentation des bourses de création.

Un environnement sain et exempt de harcèlement

Après les vagues de dénonciations qui ont secoué le milieu culturel en 2020 et auxquelles le milieu du livre n'a pas échappé, l'ANEL a rapidement réagi avec la création d'un comité spécial, puis par une refonte de son code d'éthique, entérinée lors de la dernière assemblée générale. Depuis, le comité dont vous trouverez plus loin le rapport a accentué les rencontres entre les membres, les avocats et les autres associations, dont l'UNEQ, pour s'assurer de mieux outiller les éditeurs. Je félicite l'ensemble des éditrices membres du comité, dirigé par Anne Migner-Laurin, pour le travail accompli qui permet à chaque éditeur de développer une politique pour un milieu de l'édition exempt de violence, de harcèlement et d'abus de toutes sortes, comme l'exige d'ailleurs la majorité des organismes subventionnaires.

Refinancement des subventions pour éditeurs

Sur la scène fédérale

Cette année encore, le bureau de direction et la direction générale ont multiplié les rencontres auprès des partenaires gouvernementaux pour défendre une hausse des subventions de base pour les éditeurs. Sur la scène fédérale, les discussions avec les représentants du Patrimoine canadien et les fonctionnaires du Fonds du livre du Canada ont été nombreuses quant à l'aide d'urgence, la relance, Francfort 2020 (devenu 2021), le livre accessible, etc. Lors des mémoires présentés dans le cadre des consultations

Photo: Gracieuseté de Sync Production

prébudgétaires, l'ANEL et l'ACP (*Association of Canadian Publishers*) ont réitéré l'importance de hausser significativement dans les prochaines années la subvention de base pour les éditeurs au Fonds du livre, qui a fondu de 40 % depuis les 15 dernières années. Le ministre avait semblé ouvert à la demande de l'ANEL en laissant entendre que le ministère n'était pas insensible aux demandes des éditeurs, que leur tour viendrait bientôt. Évidemment, la pandémie a forcé le gouvernement à revoir ses plans et ses budgets, mais il faut tout de même souligner la bonification exceptionnelle de 25 % des subventions aux éditeurs en 2020. En avril 2021, le nouveau budget fédéral annonçait une aide de financière pour aider les libraires à accroître leurs ventes en ligne, de même qu'une aide substantielle pour la présence d'honneur à la Foire du livre de Francfort. Puis, cet été, tout juste avant le déclenchement des élections fédérales, le Fonds du livre nous annonçait une hausse de 20 % de la subvention de base qui sera perçue dès cet automne par les éditeurs, conditionnelle à l'aval par le ou la ministre du Patrimoine qui sera nommé dans les prochaines semaines. Ces montants supplémentaires exceptionnels proviennent du fonds de relance économique du Canada pour les industries culturelles. L'ANEL souhaite maintenant pérenniser ces sommes pour les années suivantes.

Parallèlement, l'ANEL a été consultée pour l'aide exceptionnelle qui a été consentie aux distributeurs à l'automne 2020 et celle annoncée pour les libraires en 2021. Si ces aides ne sont pas directement versées aux éditeurs, il n'en demeure pas moins qu'elles sont destinées aux livres édités et rédigés par des Canadiens. Les distributeurs, comme les libraires, devront faire une reddition de compte et justifier l'utilisation des sommes perçues pour la mise en valeur des livres canadiens. Voilà des annonces qui devraient permettre d'accroître la vitrine offerte à nos auteurs et autrices et stimuler notre industrie.

Au niveau du Conseil des arts du Canada (CAC), l'année a été plus tranquille. Nous avons néanmoins rencontré, en avril dernier, la nouvelle directrice du Programme appuyer la pratique artistique, Marilyn Desrosiers. Lors de la rencontre, cette dernière est revenue sur le rôle particulier des éditeurs dans le secteur culturel et sur l'importance de mieux les intégrer dans les différents programmes offerts par le CAC. En même temps, elle a réitéré la prépondérance du caractère artistique dans les critères d'admissibilité d'une œuvre subventionnée par le Conseil. En ce sens, il sera important à l'ANEL de réfléchir aux avenues à prioriser pour assurer un financement adéquat des éditeurs d'essais en sciences humaines. Une baisse des aides du Conseil des arts du Canada aurait un impact négatif et inquiétant sur l'édition d'essais et sur la bibliodiversité canadienne.

Sur la scène provinciale

La SODEC reste le partenaire privilégié des éditeurs et de l'ANEL, sur la scène provinciale, et les rencontres ont encore une fois été nombreuses avec Louise Lantagne, Catherine Boucher, Éline Dumont, Sophie Labesse et plusieurs membres de l'équipe. Après une bonification exceptionnelle du volet 1 de l'aide aux éditeurs en 2020, la SODEC s'est engagée à maintenir des subventions importantes correspondant à la croissance qui avait été entamée avant la crise de la COVID-19. En ce qui a trait à l'aide aux associations, le rapport de notre trésorière et celui de Québec Édition mettent en lumière l'importance de l'aide consentie par la SODEC pour mener à bien nos opérations, notamment celles liées à l'exportation, une stratégie qui prend de plus de plus d'ampleur dans le modèle d'affaires de plusieurs de nos membres.

Dans l'esprit de la relance de l'activité économique et pour aider directement les créateurs, la SODEC a aussi mis sur pied un programme exceptionnel d'aide aux activités promotionnelles et de soutien aux à-valoir. Ces sommes versées aux éditeurs étaient destinées entièrement aux auteurs et autrices d'ici. Près d'une soixantaine d'éditeurs ont déposé des demandes. Cette aide montre bien, une fois de plus, la confiance de la SODEC envers l'ANEL et ses membres pour redistribuer des sommes aux créateurs et créatrices et vitaliser le secteur du livre au Québec.

Par ailleurs, l'ANEL et son comité du crédit d'impôt ont également entamé de nouvelles discussions avec la SODEC et le ministère du Revenu pour élargir et faciliter l'accès au programme de crédit d'impôt aux éditeurs. Le programme actuel est complexe, contraignant et n'atteint pas suffisamment les objectifs initiaux qui étaient de stimuler une main-d'œuvre québécoise dans l'industrie. D'autre part, les chiffres montrent une baisse significative alors que l'enveloppe des crédits dédiés au livre est passée de 7,1 M\$ en 2015-2016 à 5,6 M\$ en 2019-2020. Il est temps de revoir les paramètres afin d'offrir aux éditeurs et à tous les artisans du milieu du livre un programme à la hauteur des aspirations initiales. Des rencontres ont déjà eu lieu et d'autres suivront cet automne afin de déposer au début de l'année 2022 un mémoire qui exposera des avenues pour revigorer notre industrie. Un chantier important pour les éditeurs québécois.

Diversité et inclusion dans l'édition

Lors de la dernière assemblée générale, les éditeurs avaient recommandé de faire de la diversité une priorité de l'ANEL. Initié par Marc-André Audet et présidé par Rodney St-Éloi, un comité a donc été mis sur pied pour entamer une profonde réflexion sur la diversité et l'inclusion dans le milieu du livre. Un rapport fait d'ailleurs état plus loin des travaux du comité. Cette réflexion qui touche l'ensemble des sphères de la société ne fait que s'amorcer, mais il est important que les éditeurs y jouent un rôle de leader. L'ANEL se réjouit du travail accompli. Les discussions avec le FLC, cet été, laissent entendre que le gouvernement canadien aurait de nouvelles sommes dédiées aux éditeurs dans les programmes actuels pour encourager la publication d'auteurs et d'autrices migrants, racisés, autochtones ou en situation linguistique minoritaire.

Autres dossiers

Au-delà des priorités de 2020, le travail mené par l'ANEL a donné lieu à de nombreuses rencontres avec les autres associations du livre (ADELF, ALQ, AQSL, ABPQ, UNEQ), notamment pour s'assurer de la réouverture des librairies au début de 2020 et pour défendre les activités promotionnelles des salons du livre et la juste rémunération des auteurs qui y participent, sous la forme virtuelle comme en présentiel. Les enjeux du numérique ont aussi exigé plusieurs réunions avec le ministère de l'Éducation, Bibliopresto, De Marque, la BTLF et Copibec pour l'analyse des données et la mise en place d'une structure de prêt numérique efficace dans les institutions d'enseignement (notamment Biblius, dont reparlera le comité numérique). Et que dire de l'exportation à travers le « navire » Québec Édition, présidé par le capitaine Simon de Jocas (dont vous me permettrez ici de féliciter le travail, alors qu'il passe le gouvernail, après cinq années fastes sur la scène internationale pour les auteurs et les éditeurs d'ici), de Livres Canada Books, de Canada FBM2021, ou encore du projet d'exportation dans les pays de l'Afrique et du Moyen-Orient qui a été reconduit. Et j'en passe.

Aujourd'hui, l'ANEL réunit 112 éditeurs de toutes tailles (indépendants comme membres de groupes d'édition), de tous âges (Fides, qui a été fondée en 1937, comme la Boîte à livres et KATA que l'ANEL a accueillis dans ses rangs cette année), de tous genres littéraires (le roman, la poésie, l'album jeunesse, le livre pratique, l'essai, le théâtre comme les ouvrages scolaires et universitaires) et de toutes les régions francophones du pays. Soyons fiers de cette représentativité qui permet aujourd'hui à l'ANEL d'assumer un rôle de leader au pays.

L'ANEL, c'est aussi de nombreux comités et délégations. Les prochaines pages donnent d'ailleurs un aperçu des activités de chacun. Je prends quelques lignes ici pour énumérer et surtout pour remercier les présidentes et présidents de comité : Anne Migner-Laurin (finances et pour un milieu de l'édition sans violences sexuelles ni harcèlement), Mariève Talbot (formation, services aux membres et mentorat), Elodie Comtois (promotion du

livre), Judith Landry (droit), Véronique Fontaine (numérique, technologie et innovation, et le prêt numérique en bibliothèque scolaire), Martin Vallières (édition scolaire), Rodney St-Éloi (diversité culturelle) Simon de Jocas (Québec Édition), Nicole Saint-Jean (crédit d'impôt et statuts et règlements), Margot Cittone et Tania Massault (écologie du livre) et Geneviève Pigeon (médiation). Merci également aux éditeurs qui président d'autres conseils d'administration ou qui y représentent l'édition : Frédéric Gauthier (Livres Canada Books), Gilles Herman (Copibec), Jean-François Bouchard (BTLF), Marc-André Audet (Commission du droit de prêt public) et Nicole Saint-Jean (Canada FBM2021). Merci finalement à notre directrice générale qui assume une présence essentielle sur plusieurs autres comités (Livres Québec, Union internationale des éditeurs, Coalition pour la diversité des expressions culturelles, BTLF, et j'en oublie). Merci à tous les éditeurs et les éditrices qui participent bénévolement à l'un ou l'autre de ces comités; votre engagement est essentiel au dynamisme de notre Association.

Je ne pourrais conclure sans souligner le travail efficace et engagé de tous les membres de la permanence de l'ANEL, dirigée par Karine, qui est appuyée dans ses fonctions par Audrey, Sylvie, Julie, Morgane, Dominique, Mariane, Sophie, Sabine, Sébastien et Alexandre. Un merci particulier à Hélène qui, après une trentaine d'années à l'ANEL, nous a quittés pour une retraite bien méritée. Grâce à vous, l'ANEL est entre bonnes mains.

Finalement, je vous remercie encore une fois pour votre confiance. Les derniers mois ont été mouvementés, mais le travail acharné de l'Association a su donner aux membres les outils pour affronter la crise. Ce sera toujours un plaisir et un privilège de représenter les éditeurs d'ici.

Le président,

— **Arnaud Foulon**
Groupe HMM



Mot de la directrice générale

Cet automne, j'entamerai ma douzième année à l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL). Si à mon embauche, pour un contrat de remplacement de congé parental, on m'avait prédit que je deviendrais un jour la directrice générale de cette association, j'aurais eu bien du mal à le croire. J'aurais par ailleurs été aussi sceptique, au début de l'année 2020, si on m'avait raconté que je prendrais les rênes de l'ANEL en pleine pandémie de coronavirus, et au cœur d'un mouvement de dénonciation de harcèlement sexuel dans le milieu culturel. Au cours des derniers mois, les enjeux ont été de taille et, à l'ANEL, nous nous sommes mobilisés pour surmonter les embûches. Aujourd'hui, la situation de l'industrie québécoise et franco-canadienne du livre est plus encourageante qu'à pareille date l'an dernier, même si rien n'est au beau fixe et que nous ne sommes pas encore sortis de cette crise sanitaire.

En 2020, la Foire du livre de Francfort, événement incontournable auquel j'assiste chaque année depuis dix ans, m'a manqué. Il a fallu accepter que le Canada à l'honneur, cette formidable occasion de mettre en valeur la qualité et la diversité des œuvres et des auteurs d'ici, soit reporté d'un an, mais aussi faire le deuil de ce rendez-vous qui exalte les gens de l'édition. J'estime que les foires mettent en lumière la passion des éditrices et éditeurs et leur profond engagement à faire rayonner les œuvres qu'ils publient. J'ai vu à Francfort des éditeurs parler avec émotion de livres qui les ont touchés, d'autres s'enthousiasmer d'avoir la confirmation que l'œuvre d'une autrice ou d'un auteur sera traduite en langue étrangère; et plusieurs profiter d'un moment d'accalmie pour échanger avec leurs homologues, s'ouvrir sur leurs défis ou offrir des conseils. Sans oublier que cette foire majeure permet de mettre en perspective nos enjeux nationaux avec ceux d'autres pays; nous y pensons l'avenir de l'édition, avec ses innovations et cette persistance du livre imprimé.

Sur la scène nationale, on a maintes fois lu dans les médias que le livre a été un refuge pour les lectrices et les lecteurs d'ici depuis le début de la pandémie. Les échos positifs des libraires et la hausse des ventes, par rapport à 2019, selon les données récoltées par Banque de titres en langue française (BTLF) ont été accueillis avec soulagement par le milieu du livre. Pour l'équipe de l'ANEL, il ne fait aucun doute que la campagne Je lis québécois, que nous avons coordonnée avec rigueur et concertation avec le milieu du livre, a certainement contribué à la relance de notre secteur. Autre son de cloche toutefois du côté de l'Observatoire de la culture et des communications (OCCQ), qui mène chaque année depuis 20 ans une enquête mensuelle auprès des éditeurs, distributeurs et librairies d'ici, et qui rapporte une baisse de 3,1 % des ventes de livres neufs par rapport à 2019. Ce sont les ventes finales des éditeurs qui ont «fléchi le plus, avec une diminution de 18,8 % (- 21,3 M\$)»¹, peut-on lire dans le rapport du mois d'août 2021. Absence de salons du livre physiques, baisse des ventes de livres didactiques avec l'enseignement en ligne, chute des ventes aux collectivités hors Québec, ralentissement des exportations sont autant d'explications de ces données moins encourageantes.

1. Observatoire de la culture et des communications. «Optique culture», numéro 77, août 2021, <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-77-aout-2021-ventes-livres-2019-2020.pdf> [en ligne].

Télétravail obligatoire, fermeture momentanée des commerces du livre à la fin de l'année 2020 et au début 2021, révision des calendriers de parutions, engorgement chez les imprimeurs, retard de livraison des titres imprimés à l'étranger constituent d'autres enjeux auxquels les membres de l'ANEL ont été confrontés ces derniers mois ou le sont actuellement. À l'ANEL, nous maintenons un dialogue constant avec les organismes subventionnaires pour les sensibiliser à cette problématique et rappeler l'importance d'une bonification pérenne des programmes d'aide à l'édition. Récemment encore, dans un mémoire déposé auprès du gouvernement du Canada dans le cadre des consultations prébudgétaires, nous rappelions que la valeur réelle du Fonds du livre du Canada a diminué de près de 40 % depuis 2001 et que, chaque année, de nouveaux éditeurs participent au volet «soutien aux éditeurs», signe d'un secteur dynamique, mais ce qui accroît la pression sur le programme.

Depuis mon entrée en poste comme directrice générale, la consultation sur la révision des lois sur le droit d'auteur, la tenue d'une assemblée générale extraordinaire, les réunions du conseil d'administration et les nombreux échanges que j'ai eus avec plusieurs éditrices et éditeurs m'ont permis de constater toute l'importance que les membres de l'ANEL accordent aux bonnes pratiques et la conscience qu'ils ont des responsabilités inhérentes au rôle d'éditrice ou d'éditeur. Les membres peuvent être fiers du code d'éthique de leur Association, grandement revu l'an dernier et adopté à l'unanimité en assemblée générale, qui défend les valeurs et responsabilités de la profession. L'ANEL est un lieu d'échanges, de mise en commun d'expertise et de perfectionnement, et je ne peux qu'encourager les membres à y jouer un rôle actif.

Permettez-moi d'ailleurs de rappeler les objectifs que nous poursuivons ensemble à l'ANEL :

- soutenir le développement d'une édition nationale de langue française et en favoriser la promotion et la diffusion ;
- défendre les intérêts tant généraux que politiques et économiques des membres ;
- étudier toute question relative à la profession et diffuser l'information auprès des membres ;
- contribuer à la promotion de la lecture et du livre comme outil essentiel du développement de la personne ;
- établir entre les membres des rapports de confraternité.
- défendre la liberté d'expression et le droit d'auteur.

En 2020-2021, l'ANEL a participé à toutes les consultations concernant la loi sur le droit d'auteur et nous collaborons actuellement avec de nombreux partenaires afin d'inciter les partis politiques canadiens à faire de la révision de la Loi une priorité pendant la campagne électorale. Innovante et sensible aux enjeux actuels, l'ANEL s'est aussi penchée sur la diversité culturelle, l'écologie du livre, la prévention du harcèlement et l'accessibilité. Les travaux sur ces questions se poursuivront cette année. L'ANEL doit continuer d'être un acteur de changement pour le secteur du livre.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de l'année 2019-2020 qui m'ont fait confiance en me nommant à la direction générale ainsi que celles et ceux qui ont formé le conseil cette année pour votre engagement, votre rigueur et votre générosité. Vous m'avez permis de mieux comprendre les enjeux de certains nouveaux dossiers pour moi, notamment le scolaire (merci Martin!), le droit (merci Judith et Gilles!) et le numérique (merci Véronique!). J'ai toujours à cœur la promotion, l'exportation et le perfectionnement, qui sont des axes essentiels de l'ANEL. Elodie, Mariève et Simon, vous avez présidé ces comités de manière exemplaire, tout comme Anne du côté des finances.

Merci également aux membres de la table de concertation Livres Québec pour les riches échanges et le travail en commun; à Kate Edwards, mon homologue du Canada anglais pour son partage de connaissances et sa collaboration; à l'Union internationale des éditeurs (UIE) et à la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, qui nous appuient dans les dossiers du droit d'auteur. Merci également à l'équipe et au conseil d'administration de la BTLF pour le travail sur les métadonnées et l'état du marché du livre; l'équipe de De Marque pour la collaboration sur le dossier du numérique; et l'équipe Canada FBM2021 pour les efforts investis dans le Canada à l'honneur à Francfort malgré les incertitudes. Merci à l'ensemble des acteurs du livre qui ont collaboré à la campagne Je lis québécois, prouvant à quel point notre secteur peut être solidaire.

Finalement, je tiens à affirmer toute ma reconnaissance envers l'équipe de la permanence qui a travaillé sans relâche cette année, malgré la précarité de certains projets causée par la pandémie, et qui a su se réinventer. Je me sens chaque jour appuyée par les membres de la permanence. Alexandre, Audrey, Dominique, Julie, Marianne, Morgane, Sabine, Sophie et Sylvie, il me tarde de vous revoir au bureau et d'avoir l'occasion de vous côtoyer au quotidien; je vous apprécie grandement. Merci à ceux et celles qui nous ont quittés après des années de loyaux services, Richard, mon prédécesseur, mon mentor; Hélène, qui a été la mémoire de l'ANEL pendant si longtemps; et Astrid, Éveline et Ginette, dont les connaissances ont enrichi notre Association pendant quelques années. Il reste encore une riche expertise à l'Association, une équipe dévouée et toujours prête à s'adapter aux besoins des membres. N'hésitez pas à les joindre.

La directrice générale,

— **Karine Vachon**

Karine Vachon représente l'ANEL à l'Union internationale des éditeurs avec Arnaud Foulon, à Livres Québec, à la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, à l'Observatoire de la culture et à Compétence Culture avec Audrey Perreault.

Les comités



L'année 2020-2021 a été très mouvementée dans le monde entier et la pandémie a eu des répercussions sur les activités du comité Québec Édition. Cela dit, l'équipe de la permanence, avec l'appui de la direction générale de l'ANEL et des éditeurs membres du comité, a fait preuve d'imagination et de ténacité pour poursuivre sa mission.

« La Foire du livre de Francfort 2020 a été annulée. Ce devait être le grand rendez-vous du Canada invité d'honneur. Certains éditeurs ont profité de la plateforme numérique mise en place par les organisateurs de la Foire pour permettre les rencontres professionnelles. Mais la plupart des éditeurs ont travaillé à distance de façon autonome en organisant des rendez-vous avec leurs contacts étrangers : éditeurs, agents, scouts. Ce déplacement des activités de vente de droits dans l'univers virtuel a d'ailleurs inspiré l'équipe de Québec Édition dans l'organisation de nouvelles activités. »

— **Simon de Jocas (Les 400 coups), président du comité Québec Édition**

Foire du livre de Francfort

La Foire du livre de Francfort 2020 devait servir de rampe de lancement pour le nouveau stand d'exposition de Québec Édition. Ce sera pour l'édition 2021! En effet, l'équipe de Québec Édition a continué de travailler avec Hub Studio à la conception du stand, en tenant compte notamment des mesures sanitaires qui seront en vigueur à la Foire. Un suivi constant a aussi été fait auprès des organisateurs de la Foire afin de maintenir active la participation de Québec Édition à l'édition 2021. Enfin, des liens ont été maintenus avec les partenaires gouvernementaux du Québec et du Canada, avec Canada FBM2021 et les acteurs allemands du livre.



Salons du livre

Les foires et salons en Europe francophone ont tous été annulés. Québec Édition a maintenu le lien avec les organisateurs pour suivre l'évolution de la situation et contribuer, le cas échéant, aux initiatives virtuelles.

En décembre 2020, Québec Édition a réalisé : deux activités dans le cadre des journées professionnelles virtuelles du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis ; une présentation thématique en collaboration avec Communication-Jeunesse ; et une table ronde animée par Claudia Larochelle avec Véronique Fontaine (Fonfon), Roland Stringer (La Montagne

secrète) et Renaud Plante (Les 400 coups) sur les différentes formes que peut prendre le livre jeunesse.

En février 2021, une réception virtuelle avec la Délégation générale du Québec à Bruxelles a été organisée. La soirée était animée par Billy Robinson. Trois auteurs (Kim Thúy, Benoit Pinette et Jocelyne Saucier) ont répondu aux questions du journaliste littéraire à la RTBF, Thierry Bellefroid. Des libraires québécois ont donné des conseils de lecture, et des prix de présence, sous la forme de livres québécois, ont été offerts aux participants. Une cinquantaine d'invités étaient présents.

Développement de marché : Europe francophone

À défaut de pouvoir se rendre en sol européen dans les foires et salons ou d'aller à la rencontre des libraires de Belgique, de France et de Suisse, les éditeurs québécois ont été invités à participer à des présentations virtuelles. Cinq rencontres virtuelles se sont déroulées aux mois de février et mars, à l'intention des professionnels européens. Quatre rencontres étaient des présentations de fonds par des éditeurs en exportation directe dans différents genres (littérature, essai, jeunesse, bande dessinée). Elles ont été très appréciées des libraires et autres professionnels du livre. C'était une façon d'entretenir les liens noués ces dernières années lors des journées libraires en Europe et du programme Rendez-vous libraires au Québec.

En mars 2021, à la demande de l'Ambassade du Canada en France, Québec Édition a organisé le Projet de soutien au développement du marché français pour les entrepreneures canadiennes de l'édition. Cet événement a été un lieu d'échanges et de relations d'affaires pour des éditrices canadiennes. Des présentations virtuelles et des rendez-vous professionnels ont été organisés avec des éditrices, des agentes, des relationnistes et des libraires de France. Une série de capsules vidéo mettant en vedette cinq femmes entrepreneures de l'édition canadienne ont été produites à cette occasion : Angèle Delaunois (Éditions de l'Isatis), Geneviève Pigeon (L'instant même), Mariève Talbot (Groupe d'édition la courte échelle), Mylène Bouchard (La Peuplade) et Olga Duhamel-Noyer (Héliotrope). Cette initiative a rencontré un vif succès sur la page Facebook de Québec Édition.

Côté promotion, une offensive publicitaire a été réalisée au printemps 2021 dans des magazines littéraires et culturels de Belgique et de France. Pas moins de 13 éditeurs ont participé à des publicités dans *Lire Magazine Littéraire*, *Canal BD* et *Soirmag*. Toujours à des fins de promotion, Québec Édition a fait l'achat, en mars, de chèques cadeaux dans des librairies belges et suisses. Des publications sur les réseaux sociaux et des tirages ont été faits par les librairies participantes pour promouvoir les livres et les créateurs québécois et franco-canadiens.

Enfin, en janvier 2021, Québec Édition a conclu un partenariat avec l'association Initiales, qui regroupe 55 librairies. Ce projet, mené par Dominique Janelle, vise à consolider et à développer la présence des œuvres d'ici dans les librairies de Belgique et de France. Que ce soit par le biais d'activités autour des catalogues québécois et franco-canadiens, d'un numéro spécial Québec du *Magazine Initiales*, de vitrines thématiques ou de suivis des retombées commerciales, ce partenariat est une possibilité inédite de mieux saisir les enjeux du développement de marché en Europe francophone. Le partenariat a été une occasion de rapprochement pour les éditeurs québécois en ces temps où se déplacer était impossible et constitue une valeur sûre à long terme. Pour les libraires belges et français, il se traduit par une connaissance plus fine des catalogues québécois. Pour les éditeurs d'ici, il permet la consolidation et le développement de liens forts avec des libraires attentifs à leur production.



Développement de marché : vente de droits

Une mission commerciale devait avoir lieu en Espagne en juin 2020 pour le secteur jeunesse. Une version virtuelle a été organisée en novembre 2020 avec les huit éditeurs sélectionnés pour la mission. Ces derniers ont pu présenter des titres à des éditeurs et des traducteurs espagnols. Une traduction simultanée était offerte. Une vingtaine de participants ont assisté à la rencontre et une brochure réunissant les titres présentés a été créée par Luisa Lucuix, traductrice de littérature québécoise et collaboratrice régulière de Québec Édition et du Bureau du Québec à Barcelone. Il y a actuellement de l'appétit en Espagne pour les livres québécois. En littérature, on assiste ces années-ci à des traductions de classiques et de voix émergentes dans des maisons d'édition réputées. De plus, le Bureau du Québec à Barcelone fait preuve d'un remarquable dynamisme.



En mars 2021, un *fellowship* virtuel avec des professionnels du livre des Balkans a été organisé. Les éditeurs littéraires québécois et franco-canadiens ont été mis en contact avec des éditeurs, des traducteurs et des conseillers littéraires. Deux rendez-vous collectifs ont eu lieu en ligne. L'agente Laura Karayotov, aussi coorganisatrice de l'évènement, a effectué une présentation des marchés des Balkans. Huit éditeurs d'ici ont assisté à cette présentation. Quant aux professionnels du livre des Balkans, ils ont pu assister à une présentation (en anglais) sur la littérature québécoise et franco-canadienne par Lori Saint-Martin et Neil Smith. Forts de leur bagage professionnel de création et de traduction ainsi que de leur connaissance de la

littérature anglo-canadienne, ils avaient pour mandat de transmettre l'esprit de la littérature d'expression française au Canada à des professionnels étrangers qui ont parfois de la difficulté à comprendre la dualité linguistique du pays. Onze professionnels des Balkans ont assisté à la présentation. Une brochure des professionnels des Balkans comptant 25 noms, essentiellement de la Croatie et de la Slovénie, a été envoyée aux éditeurs d'ici. Cet évènement a été très riche sur le plan du réseautage et a généré la vente d'au moins trois romans.

L'avenue du *fellowship* virtuel a été empruntée de nouveau en juin 2021 avec l'Espagne et la Catalogne. Huit éditeurs québécois (Alto, Le Cheval d'août, Groupe HMH, Les Herbes rouges, L'instant même, Leméac, La Mèche, Québec Amérique) et une quinzaine d'éditeurs espagnols et catalans ont été mis en contact, donnant lieu à plusieurs dizaines de rendez-vous d'affaires. Monsieur Antonio Maria Avila, directeur exécutif de la Federacion de Gremios de Editores de España, a offert une présentation du marché du livre espagnol. Cette présentation était accessible à tous les éditeurs désireux d'y assister. Cette activité a été organisée en collaboration avec le Bureau du Québec à Barcelone et la traductrice Luisa Lucuix.

Développement de marché : Afrique et Moyen-Orient

Le projet à l'exportation dans les pays du Maghreb, de l'Afrique et du Moyen-Orient (MAMO) a poursuivi ses activités en 2020-2021, mais il a subi les contrecoups de la pandémie. En effet, plusieurs foires et salons du livre ont été annulés en raison de la pandémie. Ces évènements étaient l'occasion pour les partenaires commerciaux du MAMO de récolter les commandes auprès des institutions et de rejoindre les lecteurs. Néanmoins, des commandes ont été traitées et de nouveaux contacts ont été établis. Le projet a aussi connu des changements structurels à l'intérieur de l'ANEL. Suite au départ de Ginette Péloquin, le MAMO a été placé sous la houlette de Québec Édition. Une nouvelle personne chargée de représenter et de développer le projet se joindra à

l'équipe de Québec Édition en septembre 2021. Elle aura pour défi de consolider et de diversifier les canaux de diffusion dans ces territoires où lectrices et lecteurs de tous âges sont avides de découvrir les œuvres du Québec et du Canada francophone.

__ Simon de Jocas

Les 400 coups, président du comité Québec Édition

__ Sébastien Lefebvre

gestionnaire et responsable des projets d'exportation

L'équipe de Québec Édition

est constituée de Karine Vachon (directrice générale), de Morgane Marvier (coordonnatrice des salons et des foires), de Dominique Janelle (agente de développement à l'international) et de Sébastien Lefebvre (gestionnaire des projets d'exportation). Elle est appuyée ponctuellement par des membres de l'ANEL.

Le président du comité, Simon de Jocas, Les 400 coups, termine son mandat en septembre 2021. Ce défenseur passionné de l'édition québécoise et franco-canadienne a été très actif à l'international en 2020-2021 malgré la pandémie, notamment dans le groupe Facebook Publishers Without Borders, qui réunit plusieurs milliers de membres de partout à travers le monde. Il a présidé Québec Édition de 2016 à 2021. Les autres éditeurs membres du comité Québec Édition sont : Carole Boutin, Groupe Librex et Groupe Ville-Marie littérature, Frédéric Gauthier, La Pastèque, Félix Philantrope, Le Quartanier, Marise Labrecque, Éditions du CHU Sainte-Justine, Célia Bénard, Groupe Modus/Presses Aventure, Geneviève Pigeon, L'instant même et Roland Stringer, La Montagne secrète. José Dubeau et Élane Dumont, de la SODEC, participent également aux rencontres du comité Québec Édition.

Partenaires

Québec Édition remercie les divers partenaires qui lui permettent de mener à bien ses activités, en premier lieu la SODEC, qui fournit près des deux tiers du budget.

Le comité remercie également la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le Fonds du livre du Canada, le Conseil des arts du Canada, Livres Canada Books (le programme PACDÉ), les ambassades du Canada et les délégations du Québec à l'étranger.

Comité de formation, des services aux membres et de mentorat

Le comité de formation, des services aux membres et de mentorat a accueilli, en 2020-2021, de nouvelles membres. Rhéa Dufresne (Les 400 coups), Marie-Julie Flagothier (Éditions Triptyque) et Chloé Legault (Pow Pow).

Au nom des membres du comité de formation, des services aux membres et de mentorat, j'adresse un merci tout spécial à Sandra Felteau, alors au Groupe HMM, qui a participé activement à ce comité de l'ANEL pendant plusieurs années. Son expertise, son engagement et son sens critique nous ont permis d'offrir aux membres de l'Association des ateliers toujours plus pertinents. Je la remercie personnellement du temps, de l'énergie et de l'enthousiasme qu'elle y a consacré!

Je tiens aussi à souligner le travail au sein de ce comité d'Hélène Létourneau, membre de la permanence de l'ANEL, qui a récemment pris sa retraite. Hélène a appuyé Sylvie Bellemare, responsable de ce comité, avec beaucoup de rigueur et d'assiduité.



Le programme de perfectionnement professionnel 2020-2021 de l'ANEL, présentement en cours, compte neuf activités :

1. L'optimisation des campagnes de marketing avec MailChimp
2. La reddition de comptes, un élément capital de la relation auteur·trice-éditeur·trice
3. L'utilisation des outils de Google pour évaluer et améliorer son référencement (Atelier présenté deux fois pour répondre à la demande)
4. Mieux connaître et utiliser les services de Copibec
5. La communication consciente
6. Le choix du papier et d'impression, un enjeu d'importance pour la réduction de l'impact environnemental des impressions
7. L'archivage à l'heure de l'infonuagique, des disques durs et du papier
8. Table ronde sur la diversité culturelle : Diversifier les pratiques et les visions
9. Une table ronde présentée dans le cadre du festival Québec en toutes lettres

L'atelier *Le choix du papier et d'impression* a été organisé en collaboration avec le comité spécial sur l'écologie du livre et la table ronde sur la diversité culturelle en collaboration avec le comité spécial pour la diversité culturelle.

À cette programmation, s'ajoutent des ateliers organisés par d'autres comités de l'ANEL, notamment le comité numérique, technologie et innovation, le comité spécial pour un milieu de l'édition sans violences sexuelles ni harcèlement et le comité du droit :

1. Le livre audio : les métadonnées, ONIX et bonnes pratiques
2. Partage d'expériences sur la production de livres audio
3. Le livre audio : Théma
4. La politique en matière de harcèlement : un modèle pour les maisons d'édition
5. L'éthique et la prévention du harcèlement en milieu de travail

En raison des conditions sanitaires imposées par la pandémie de COVID-19, tous les ateliers ont été présentés en mode virtuel. Les ateliers sont offerts aux membres de l'ANEL à un prix très abordable, ce qui permet au plus grand nombre d'y participer.

Le service de consultation ou de formation à distance est toujours offert et couvre une partie des frais d'inscription à une formation autre ou le cachet d'un·e consultant·e externe.

L'excellent taux de participation aux différentes activités et les résultats compilés des sondages menés après les formations témoignent de la pertinence du programme et de son appréciation par les éditeur·trice·s. Afin que nous puissions encore mieux répondre à vos besoins de perfectionnement, n'hésitez pas à vous adresser à l'un des membres du comité ou directement à la permanence de l'ANEL pour transmettre vos idées de formation. Ce programme est établi pour vous accompagner dans les défis que vous rencontrez.

« La situation actuelle continue d'être précaire en raison de la COVID-19. L'ANEL compte, en partie grâce au programme de perfectionnement professionnel, aider les éditeurs à se remettre des difficultés rencontrées dans la dernière année. L'industrie continue d'évoluer et les éditeurs doivent suivre la cadence, s'approprier les nouvelles technologies et bien les maîtriser. »

— **Mariève Talbot (Groupe d'édition la courte échelle) présidente du comité de formation, des services aux membres et de mentorat**

— **Mariève Talbot**

Groupe d'édition la courte échelle, présidente du comité

Le comité de formation, des services aux membres et de mentorat

est présidé par Mariève Talbot, Groupe d'édition la courte échelle, et est composé des éditrices et des éditeurs Stéphane Cormier, Prise de parole, Rhéa Dufresne, Les 400 coups, Marie-Julie Flagothier, Éditions Triptyque, Judith Landry, Groupe Sogides, Chloé Legault, Pow Pow et Tania Massault, Éditions Alto, ainsi que d'Audrey Perreault, de Sylvie Bellemare et d'Alexandre Auger à la permanence.

Comité promotion du livre

Quelle année!

Qui aurait pensé que c'est une pandémie mondiale qui aurait redonné une place de choix au livre dans la vie des gens, la littérature devenant un refuge, un réconfort, une évasion, nous accompagnant pendant les mois difficiles que nous avons traversés. Alors que l'été dernier, c'est l'incertitude qui régnait parmi les éditeurs et dans l'ensemble de la chaîne du livre, un an plus tard, nous regardons un tout autre paysage littéraire. Si pour les plus jeunes et petites éditeurs, l'année a été certainement plus difficile ou en dents de scie, la plupart des éditeurs ont connu une année record, les libraires, malgré les mois de fermeture, ont connu d'excellentes ventes.

Au comité promotion, nous n'avons pas chômé! Le rapport de l'an dernier faisait état du souhait du comité de «développer, de concert avec les différents acteurs de l'écosystème du livre, des projets collectifs novateurs pour mettre de l'avant le livre québécois et franco-canadien et contribuer à sensibiliser les lecteurs à l'importance d'encourager les éditeurs et les créateurs d'ici». Il ne fait aucun doute que l'on peut maintenant dire : mission accomplie!

En effet, tout en poursuivant ses projets phares comme la revue *Collections* et le Concours booktube Livre-toi, qui offrent toujours un grand potentiel promotionnel pour les maisons d'édition québécoises et franco-canadiennes, nous sommes très fiers d'avoir pu enfin avoir les moyens de promouvoir le livre d'ici à travers la campagne nationale Je lis québécois. En collaborant avec les autres associations et entreprises du milieu du livre, l'ANEL a assuré la coordination de ce projet d'envergure, qui a grandement mobilisé la permanence et le comité. Fort de ces belles collaborations et de ses grands projets, le comité souhaite continuer de promouvoir la richesse du livre québécois et franco-canadien afin que le celui-ci demeure au cœur des habitudes des lecteurs et lectrices qui ont permis au livre d'ici de résister aux bouleversements des derniers mois.

La campagne de promotion Je lis québécois

La campagne de promotion Je lis québécois est née grâce à l'appui du gouvernement du Québec pour la relance des industries culturelles touchées par la pandémie. Tous les acteurs du milieu du livre se sont mobilisés pour réaliser un projet promotionnel d'envergure, valorisant la qualité de l'offre québécoise et sa diversité (auteurs, genres littéraires, origine culturelle, etc.). L'ANEL a assuré la coordination du projet, la gestion financière et le suivi auprès des partenaires subventionnaires : la SODEC a financé le premier volet de la campagne, à l'automne 2020, et le ministère de la Culture et des Communications a octroyé une subvention pour le deuxième volet ayant débuté au printemps 2021.



Avec des subventions de plus d'un million de dollars, Je lis québécois s'est déclinée en quatre publicités télé de 10 secondes, un message graphique en *motion design*, une vingtaine de publicités dans les quotidiens imprimés, des bannières statiques et animées, le tout paru sur différentes plateformes et médias, rejoignant les publics de la télévision, du Web et des médias sociaux, et ce, aux quatre coins du Québec. En plus du slogan «on fait de grands livres au Québec», plusieurs qualificatifs ont été associés au livre québécois : «hallucinant», «brillant», «éclaté», «fascinant», «émouvant», etc. La campagne invitait également le public à fréquenter les librairies et les bibliothèques d'ici pour recevoir des suggestions personnalisées.

C'est l'autrice et animatrice Émilie Perreault, notamment connue pour son livre et son émission *Faire œuvre utile*, qui a agi comme porte-parole de la campagne. «Lire est un

des gestes les plus simples que l'on peut poser pour améliorer sa santé culturelle, développer son empathie, nourrir son imaginaire et s'instruire. Lire québécois, c'est retrouver un sentiment d'appartenance au détour de chaque page. C'est un geste de fierté, mais aussi d'un grand réconfort.», a-t-elle affirmé.

Plus substantielle, la deuxième phase de la campagne a été lancée à l'occasion de la Journée internationale du livre et du droit d'auteur, le 23 avril 2021, sur Facebook Live, en présence de la porte-parole et de la ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Roy. L'événement a aussi lancé *Les midis Je lis québécois*. Cette première rencontre avec Fanny Britt et Gabrielle Boulianne-Tremblay, animée par Émilie Perreault a été vue 14 900 fois sur la plateforme Facebook. Une vingtaine de rencontres ont suivi, réunissant chaque fois deux auteur·trice·s et un des animateurs suivants : Michel Jean, Chrystine Brouillet, Rose-Aimée T. Morin, Franck Sylvestre et Christine Beaulieu. Plus de quarante auteur·trice·s représentant une diversité de genres littéraires et d'origine ont participé aux Midis. Deux rencontres ont été dédiés à la littérature des Premières Nations, en partenariat avec l'initiative «En juin, Je lis autochtone».

Je lis québécois a aussi été l'occasion de développer de nouveaux partenariats pour faire rayonner le livre québécois. Avec *URBANIA*, une capsule vidéo a été réalisée avec quatre auteur·trice·s; avec TVR9 et MATv, 16 capsules présentant des suggestions de libraires et de bibliothécaires ont été produites pour être diffusées lors de l'émission *Paroles d'auteurs* animée par Billy Robinson; avec Télé-Québec, une capsule par mois met en vedette un auteur·trice jeunesse de diverses régions québécoises et un·e écrivain·e dans le cadre d'un nouveau club de lecture intitulé *Derrière les livres*, sur la plateforme SQUAT.

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 6200 personnes étaient abonnées à la page Facebook Je lis québécois et les midis Je lis québécois avaient été vus plus de 140 000 fois. Sur le Web, les trois publicités de 10 secondes ont été vues 2,2 millions de fois, et les bannières et les éléments visuels ont généré plus de 90 millions d'impressions.

Cette campagne attendue depuis longtemps dans le milieu du livre, a permis de joindre le grand public pour le sensibiliser à la qualité des œuvres d'ici. À l'ANEL, le comité de promotion a conseillé la permanence pour s'assurer, au fil des étapes, que la campagne soit en adéquation avec les attentes et les besoins des éditeur·trice·s, et qu'une attention soit accordée à la diversité des genres littéraires comme à la diversité culturelle.

L'avenir de Je lis québécois reste encore à déterminer mais plusieurs événements et actions de promotion sont à venir à l'automne 2021. L'ANEL souhaite remercier les partenaires de l'écosystème du livre qui ont collaboré à cette campagne : l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), l'Association des libraires du Québec (ALQ), la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (COOPSCO), le réseau Les libraires (LIQ), l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), le Réseau BIBLIO du Québec, l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF), l'Association québécoise des Salons du livre (AQSL) et des chaînes de librairies Archambault et Renaud-Bray. La campagne a été réalisée par la firme Macadam, avec Roy & Turner pour la stratégie numérique et les relations médias.

Collections, la revue du livre d'ici

Collections, la revue du livre d'ici continue de mettre en valeur la production littéraire québécoise et franco-canadienne auprès des bibliothèques publiques, des conseils scolaires, de plusieurs acteurs de l'écosystème du livre et du grand public. En 2020-2021, les numéros ont traité des thèmes suivants : les premières fois; notre réalité, nos origines; les émotions et la santé mentale – qui arrivait à point avec la pandémie! –; et les animaux.



Le numéro spécial destiné aux professionnels européens, intitulé *Les charmes du dépaysement*, a été envoyé directement à une liste de 1100 bibliothèques, librairies et médias de France, de Suisse, de Belgique et du Luxembourg. De plus, la librairie française Decitre a distribué des exemplaires à son réseau de clients des collectivités composé de 700 bibliothécaires à travers la France. Le numéro spécial a aussi été promu en format numérique sur les réseaux sociaux, ainsi que dans l'infolettre de Québec Édition destinée à l'Europe francophone qui rejoint 400 professionnels du livre.

L'ANEL reçoit toujours d'élogieux commentaires de bibliothécaires quant à la pertinence de *Collections* pour les acquisitions et les mises en place, de même que pour la qualité de son contenu. Dans les prochains mois, l'ANEL travaillera donc à augmenter le rayonnement de la publication proposant une version en ligne, tout en poursuivant la publication de certains numéros en format papier. Une refonte du site Web permettant de partager plus aisément les articles sur les réseaux sociaux, la proposition de nouveaux contenus dynamiques et la valorisation de titres recensés dans les numéros passés sont des avenues envisagées!

Concours booktube Livre-toi

Lancée en novembre 2020, la quatrième édition du Concours booktube Livre-toi invitait les jeunes âgés de 12 à 17 ans à réaliser une courte vidéo pour présenter leur livre québécois ou franco-canadien préféré. Le concours s'est terminé le 4 juin 2021 avec l'annonce des gagnant·e·s. Ce sont 16 chèques-cadeaux de 200 \$ et 4 chèques-cadeaux de 100 \$, permettant d'acheter des livres dans une librairie indépendante, qui ont été remis à autant de gagnant·e·s, avec l'appui de l'ALQ. Un tirage a été réalisé parmi les écoles comptant plusieurs participants : trois établissements ont remporté 500 \$ pour financer la visite d'un auteur ou d'une autrice en classe, avec l'appui de la Fondation Lire pour réussir.



Les 180 participant·e·s – soit plus du double de l'année précédente! –, ont relevé avec brio le défi de devenir booktubeur·euse le temps d'une vidéo faisant preuve d'originalité et de dynamisme. Cette année encore, ils n'ont pas rendu la tâche facile au jury en brillant par la diversité de leurs lectures, la qualité de leurs critiques, mais surtout, leur amour du livre d'ici. Les booktubeur·euse·s en herbe ont été charmés par plus de 135 titres ou séries d'ici!

Webster, artiste hip-hop et écrivain, et Elkahna Talbi (alias Queen Ka), artiste de Spoken Word et écrivaine étaient les porte-parole du concours. Ceux-ci ont participé à la vidéo promotionnelle qui a été diffusée sur la page Facebook et le compte Instagram du concours. Ils ont aussi pris part au balado «Quatrième lieu» réalisé par l'équipe du Square de la Grande Bibliothèque.

En plus du balado, l'équipe du Square de la Grande Bibliothèque a donné 14 ateliers sur la production de booktubes rejoignant ainsi près de 400 étudiant·e·s. Il s'agit, sans aucun doute, d'un bon exemple des partenariats forts dont l'ANEL bénéficie dans le cadre de ce projet et qui permettent de joindre les adolescent·e·s et les enseignant·e·s du Québec et de la francophonie canadienne. Parmi les autres partenaires de diffusion, soulignons notamment l'apport de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF),

de l'Association québécoise des enseignants et des enseignantes de français (AQPF), ainsi que de Communication-Jeunesse. Le concours a aussi trouvé écho dans les médias faisant l'objet d'une recension dans *La Presse*.

Pavillon de la poésie

Puisque les salons du livre se sont tenus en mode virtuel tout au long de l'année, le Pavillon de la poésie a adopté ce format le temps d'un événement : le Salon du livre de l'Outaouais, en février 2021! Dans le cadre de ce Salon, les œuvres de 11 poètes ont été présentées dans une vitrine numérique. L'animation «Poésie en rafale» du vendredi 26 février, diffusée sur le site Web du Salon et sur sa page Facebook, a permis d'entendre des poètes lire des extraits de leurs œuvres.

Six maisons ont participé à ce projet de vitrine : les Éditions du Quartz, Les Éditions David, les éditions Prise de parole, Les Herbes rouges, les Écrits des Forges et les Éditions L'Interligne. Suivant la situation sanitaire, le Pavillon de la poésie devrait faire son retour dans les événements en présentiel en 2022.

Trucs et astuces de relations de presse

Imaginée à la suite des rencontres du comité avec différents médias (Radio-Canada, *La Presse* +) l'an dernier, l'initiative «Trucs et astuces de relations de presse» a pris son envol de 2021. Cette infolettre abordant un thème différent à chaque édition a permis joindre les responsables des communications et de la promotion des maisons d'édition membres de l'ANEL. La rédaction d'un communiqué de presse, la promotion du livre numérique et les influenceurs ont été parmi les sujets abordés, avec l'appui et l'expertise de différents professionnels. Véritable boîte à outils pour accroître la visibilité du livre d'ici, ce projet se poursuivra dans les prochains mois avec de nouvelles thématiques susceptibles de répondre aux besoins des éditeurs.

Prix littéraires des enseignant·e·s de français

Face à l'incertitude liée à la pandémie de la COVID-19 dans laquelle se trouvaient le milieu du livre et le milieu de l'éducation au printemps 2020, l'ANEL et l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) ont décidé d'annuler les Prix littéraires des enseignant·e·s de français 2020. Cette initiative reprendra en 2021. L'appel de participation a d'ailleurs été lancée en avril dernier et un grand nombre d'éditeurs ont soumis des titres. Les prix 2021 seront remis au congrès de l'AQPF qui se tiendra à Québec en octobre prochain.



Programme de promotion dans les médias

L'ANEL a, cette année encore, reconduit son programme de promotion dans les médias visant à soutenir les dépenses publicitaires des éditeurs littéraires admissibles au Conseil des arts du Canada. Au total, 44 maisons d'édition ont bénéficié de ce programme, se partageant un peu plus de 32 000 \$.

Les communications

Le site Web, l'envoi de communiqués, les relations de presse, les infolettres et les médias sociaux sont autant de moyens que l'Association utilise pour faire connaître les dossiers sur lesquels elle travaille au grand public, ainsi qu'aux membres. Cette année, les

communiqués de presse de l'ANEL ont porté sur la nomination de Nicole Saint-Jean au conseil d'administration de la SODEC et à la présidence de la Commission du livre, la campagne Je lis québécois, le Concours booktube Livre-toi, l'engagement des membres de l'ANEL dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (JMLDA) et la place des femmes dans le milieu de l'édition.

Les relations avec les médias

L'ANEL a été interpellé dans les médias sur différents dossiers tout au long de l'année, que ce soit au sujet du livre audio, de l'engouement pour le livre d'ici, de la santé du secteur du livre, de la révision des lois sur le statut de l'artiste, de la problématique du harcèlement, des classiques enseignés à l'école, du rayonnement international, ou encore, de certains projets de l'Association. L'ANEL a été mentionné dans plus de 37 articles parus dans les médias comme *La Presse*, *Le Devoir*, *Livre Hebdo*, *L'Actualité*, *Radio-Canada*, etc.

Le site Web

Le site Web de l'ANEL présente, sur sa page d'accueil, les actualités concernant l'ANEL et Québec Édition. Renouvelés régulièrement, les nouvelles, les communiqués de presse, les projets, les événements et tout ce qui touche la vie associative sont annoncés. Le site compte plus de 28 000 visiteurs par an, qui proviennent majoritairement du Canada et de la France.

L'équipe de la permanence a entamé une réflexion qui mènera à une réorganisation de l'information sur le site Web. Du contenu pour mieux y promouvoir la profession d'éditeur et expliquer l'écosystème du livre sera aussi ajouté.

Les médias sociaux

La page Facebook de l'ANEL est maintenant suivie par plus de 4 500 personnes, une augmentation de 18 % par rapport à juin 2020. Les publications sur la page de l'ANEL permettent de se tenir au courant des différents prix littéraires et actualités du milieu du livre, d'accéder aux offres d'emplois, de découvrir les dernières nouvelles sur les projets associatif ou, encore, de souligner l'apport de certain·e·s professionnel·le·s. D'ailleurs, ce sont les contenus qui portent sur les succès, les retraites ou les nominations de divers professionnel·le·s qui retiennent davantage l'attention des utilisateurs et connaissent un plus haut taux de d'interactions!

« Je veux remercier l'ensemble des membres du comité pour leur expertise, leurs idées, leur enthousiasme, leur générosité et leur constance, qui ont permis de faire de cette année 2020-21 une année extraordinaire du côté de la promotion. Nul doute qu'elle se démarquera pour longtemps dans les annales de l'ANEL! »

— Elodie Comtois, Écosociété, présidente du comité promotion du livre

Les infolettres

Les Brèves de l'ANEL et l'infolettre de Québec Édition, qui paraissent en alternance toutes les deux semaines, demeurent les principaux outils de communication entre la permanence de l'Association et les éditeurs membres. L'infolettre de Québec Édition rejoint un plus large public d'intervenants du milieu du livre, ici et ailleurs dans le monde, intéressés par les activités d'exportation. Afin de rester en contact avec les professionnels d'Europe francophone, l'équipe de Québec Édition a aussi conçu une infolettre sur mesure qui joint plus de 400 libraires, bibliothécaires et médias.

Les projets du comité de promotion de l'ANEL ont été réalisés avec l'appui financier du Fonds du livre du Canada, du Conseil

des arts du Canada et de la SODEC. Marquis Imprimeur, l'Association des libraires du Québec (ALQ), la Fondation Lire pour réussir et de la Caisse de la Culture Desjardins ont aussi contribué aux projets.

___ **Elodie Comtois**

Écosociété, présidente du comité promotion du livre

___ **Audrey Perreault**

responsable des communications, de la promotion et des services aux membres

___ **Julie Rainville**

chargée de projet

___ **Mariane Chiasson**

coordonnatrice des communications et de la promotion

Le comité promotion du livre,

présidé par Elodie Comtois, Écosociété, s'est réuni cinq fois cette année. Les membres du comité sont : Margot Cittone, Le Cheval d'août, Sophane Beaudin-Quintin, Éditions Michel Quintin, Thomas Campbell, Dominique et compagnie, Michaël Dumouchel, Les Herbes rouges, Florence Noyer, Éditions Hélotrope, Marie-Claude Pouliot, Les Éditions de Ta Mère, et, de la permanence, Audrey Perreault, Julie Rainville et Mariane Chiasson.

L'ANEL remercie Camille Simard, Éditions du remue-ménage, et Alex Beausoleil, La Pastèque, qui ont quitté le comité, pour leur engagement des dernières années.



Comité du droit

Le comité du droit de l'ANEL a accueilli en 2020-2021 de nouveaux membres, ainsi qu'une nouvelle présidente, Judith Landry (Groupe Sogides). Réuni cinq fois au cours de l'année, le comité s'est principalement consacré au chantier de révision des lois québécoises sur le statut de l'artiste et aux consultations relatives à la loi canadienne sur le droit d'auteur.

La défense du droit d'auteur

L'ANEL a participé activement aux consultations sur la loi sur le droit d'auteur en déposant deux mémoires :

- un premier, en mars 2021, sur la façon de mettre en œuvre l'engagement du Canada de prolonger la durée de protection générale du droit d'auteur en vertu de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM);
- un deuxième, en mai 2021, sur un cadre moderne en matière de droit d'auteur pour les intermédiaires en ligne.

Chaque fois, l'ANEL a saisi l'occasion de demander au gouvernement canadien de renforcer la Loi sur le droit d'auteur afin d'assurer une juste rémunération des créateurs et des ayants droit, de veiller à la croissance et à la santé de l'industrie canadienne du livre et de permettre aux maisons d'édition d'ici, dans un contexte mondial, de concurrencer avec celles d'autres pays. Ces mémoires ont été mis en ligne sur le site Web de l'ANEL et communiqués à l'ensemble des membres.

Pour alimenter ses réflexions, la permanence de l'ANEL a participé à des rencontres avec plusieurs partenaires canadiens, francophones et anglophones, notamment la société de gestion Copibec, l'Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ), l'Association of Canadians Publishers (ACP), Access Copyright, *The Writer's Union of Canada*, en plus d'échanger avec des avocats. L'ANEL a également assisté aux rencontres du comité du droit d'auteur de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) à laquelle participent des représentants de diverses industries culturelles.

Plusieurs associations canadiennes du secteur du livre, la CDEC ainsi l'Union internationale des éditeurs (UIE) ont déposé des mémoires dans le cadre de ces consultations fédérales. L'ANEL tient à remercier l'UIE pour son appui, son partage d'expertise et son engagement à presser le gouvernement canadien à modifier la loi sur le droit d'auteur. Une troisième consultation est actuellement en cours et porte sur un cadre moderne du droit d'auteur pour l'intelligence artificielle et l'Internet des objets. Les mémoires doivent être présentés d'ici le 17 septembre 2021.

L'ANEL a également suivi de près la cause opposant l'Université York à la société de gestion Access Copyright. Dans une décision rendue le 31 juillet 2021, la Cour suprême n'a pas reconnu l'utilisation à des fins équitables revendiquée par l'Université – un soulagement pour le milieu du livre –, mais elle a cependant jugé qu'un tarif de droit d'auteur ne lui était pas opposable. «La Cour a noté qu'il ne s'agit pas d'une cause pour violation du droit d'auteur parce qu'Access ne pouvait pas tenter un recours sur ce fondement. Les seules parties qui peuvent tenter ce type de recours sont les auteurs et les éditeurs qui sont titulaires du droit d'auteur.»¹ Cette cause confirme l'urgence pour le gouvernement canadien de revoir la Loi canadienne sur le droit d'auteur.

L'ANEL continuera d'insister auprès du gouvernement pour qu'il revoie le principe d'utilisation équitable à des fins d'éducation et qu'il reconnaisse le rôle fondamental des sociétés de gestion collective.

Au printemps 2021, l'ANEL a joint la campagne «/ Value Canadian Stories/Solidaire des auteurs canadiens» demandant au gouvernement fédéral de rétablir une juste rémunération pour les auteurs, les artistes et les maisons d'édition dont les œuvres sont utilisées par les établissements d'enseignement.

Statut de l'artiste

Du côté provincial, le chantier sur les lois québécoises sur le statut de l'artiste revêt une importance primordiale pour l'ANEL et ses membres, qui ont, par nature, un lien indéniable avec les autrices et auteurs dont ils publient et font rayonner les œuvres. C'est en ayant à cœur le développement du secteur du livre et les conditions socioéconomiques des créatrices et créateurs, que le comité du droit s'est plusieurs fois réuni afin de contribuer à l'élaboration d'un mémoire qui a été déposé auprès du gouvernement du Québec en février 2021.

Afin d'enrichir et de stimuler les réflexions sur la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (S-32.01), l'ANEL a tenu à présenter dans son mémoire l'écosystème du livre au Québec, ses acteurs et ses enjeux, et à expliciter la nature des relations contractuelles entre les personnes qui écrivent les livres et celles qui les publient.

Cinq recommandations ont été présentées au gouvernement du Québec :

- 1.** Mettre en place une politique nationale de promotion de la lecture, en concertation avec le milieu de l'éducation, pour sensibiliser les enfants et les jeunes à l'importance de la lecture, contribuer énergiquement à la croissance du nombre de lecteurs québécois, accroître les capacités de lecture de la population québécoise et réduire considérablement le taux d'analphabétisme complet ou fonctionnel ;
- 2.** Doter les écoles et toutes institutions d'enseignement de budgets substantiels pour l'acquisition de livres imprimés et numériques édités au Québec ;
- 3.** Mener une étude approfondie du secteur du livre afin de mettre en lumière les conditions socioéconomiques de l'ensemble des maillons de l'écosystème du livre ;
- 4.** Bonifier les budgets dédiés à la culture en haussant le financement de la SODEC et du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ;
- 5.** Pérenniser les services de L'Aparté et hausser son budget pour accentuer l'offre de services et accompagner l'industrie du livre dans la prévention du harcèlement et des violences sexuelles.

1. Cour Suprême du Canada. «La cause en bref. Université York c. Canadian Copyright Licensing Agency (Access Copyright)», 31 juillet 2021, www.scc-csc.ca/case-dossier/cb/2021/39222-fra.aspx [en ligne].

Les membres de l'ANEL ont eu l'occasion de discuter des enjeux du chantier sur les lois québécoises sur le statut de l'artiste lors d'une rencontre virtuelle associative tenue à la fin février, de même qu'à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire s'étant déroulée en mai 2021. À l'orée de l'été, le gouvernement s'affairait toujours à analyser les mémoires remis dans le cadre de la consultation. Pressée par le milieu culturel, la ministre Nathalie Roy a néanmoins réitéré la volonté du gouvernement de déposer un projet de réforme de la loi avant la fin du présent mandat de la CAQ.

L'ANEL et son comité du droit remercient Johanne Guay (Groupe Librex), présidente du comité pendant quelques années, et Richard Prieur (directeur général 2010-2020) qui ont pris part aux travaux du comité jusqu'à leur départ à la retraite, respectivement en juin 2021 et en décembre 2020, ainsi qu'Éveline Favretti (chargée de projet de 2015 à 2020), qui avait développé, au fil des ans, une belle expertise en matière de droit d'auteur.

— Judith Landry

Groupe Sogides, présidente du comité du droit

— Karine Vachon

directrice générale

Le comité du droit

est présidé par Judith Landry, Groupe Sogides et est constitué des éditrices et éditeurs Myriam Caron-Belzile, Éditions XYZ, Gilles Herman, Éditions du Septentrion, David Murray, Écosociété, Geneviève Pigeon, L'instant même, et Nicole Saint-Jean, Guy Saint-Jean Éditeur. Les membres de la permanence sur ce comité sont Audrey Perreault et Karine Vachon.

L'année 2020-2021 aura été forte en rebondissements avec des activités plus que jamais tournées vers le numérique et les technologies du Web. Dans les derniers mois, les projets portés par le comité numérique, technologie et innovation ont principalement touché au livre audio, à l'accessibilité, aux métadonnées et à l'innovation à travers le partage d'expertises et l'interdisciplinarité, mais également au prêt numérique en bibliothèque scolaire.

SODEC Lab audio

Le fort taux de participation aux activités organisées dans le cadre du SODEC Lab audio témoigne d'un intérêt pour le livre audio. Le 25 mars 2021 a eu lieu la dernière activité du projet, une table ronde sur la production de livres audio. Près d'une cinquantaine de participants ont assisté aux présentations de quatre expert·e·s : Sandra Felteau (Studio Bulldog), Adèle Tourte (Planète rebelle), Érika Bergeron Drolet (MLS Légal) et Marc Boutet (De Marque). Cette table ronde a été structurée en réponse aux écueils mentionnés pendant la rencontre de partage d'expériences sur la production de livres audio, une rencontre qui a regroupé une quinzaine d'éditeur·trice·s le 25 février dernier. En plus des ateliers, le SODEC Lab audio a continué d'offrir, jusqu'au 31 mars 2021, son programme d'accompagnement professionnel pour les éditeur·trice·s québécois·e·s. Rappelons que le SODEC Lab audio est un projet triennal de l'ANEL, soutenu par la SODEC, et qui s'est déroulé de 2019 à 2021.

Prêt numérique en bibliothèque scolaire

L'ANEL s'intéresse de près aux enjeux du prêt numérique en bibliothèque scolaire, pour assurer aux ayants droit un modèle qui leur garantira une rétribution équitable pour l'utilisation de leurs œuvres par le personnel enseignant, les élèves et les établissements d'enseignement. Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours des derniers mois au sein d'un comité spécial mais également, pour le projet Biblius, avec l'équipe de Bibliopresto et le ministère de l'Éducation. Les membres du comité spécial sur le prêt numérique en bibliothèque scolaire ont soulevé de nombreuses questions et ont la volonté de briser les silos pour faire circuler les informations entre tous les intervenants. Plusieurs éditeurs d'ailleurs ont consulté l'ANEL pour mieux comprendre le projet Biblius.

Déploiement de l'initiative nationale sur l'édition accessible

Malgré le ralentissement qu'ont connu certains projets du comité compte tenu de la pandémie de COVID-19, les activités concernant l'accessibilité se sont poursuivies pour la deuxième année de l'initiative Livres Numériques Accessibles – Projet national marché francophone, subventionnée par le Fonds du livre du Canada.

La recherche «Le livre accessible de langue française au Canada en 2019 : un portrait», du chercheur Stéphane Labbé, est maintenant disponible en français et en anglais. Une lecture comparative des résultats de ce rapport et de celui de l'*Association of Canadian Publishers* (ACP), intitulé «Accessible publishing research project», est menée depuis novembre 2020 et alimente le déploiement de l'initiative.

Les recommandations de l'ANEL en termes de normes et standards, pour le livre accessible, ont été présentées au FLC à l'été 2020. L'ANEL a décidé d'appuyer le format numérique ePub 3.2 et le format audio pour le développement d'une offre de livres accessibles francophones. Elle a également émis des recommandations quant au maintien d'un soutien aux éditeur·trice·s pour la production de ces deux formats.

En plus d'offrir des formations et de la documentation sur le livre audio et les formats accessibles, l'ANEL a travaillé, en collaboration avec De Marque, au développement de sept capsules vidéo de style «tutoriel» qui portent sur le livre accessible et qui seront

diffusées à l'automne 2021. Les scénarios des capsules pourront également être utilisés pour élaborer des guides ou tout autre matériel de soutien. Le document *Recommandations normes et standards par genre de livres* est en cours de création et sera présenté au Fonds du livre du Canada. Plusieurs éditeur·trice·s de différents genres qui sont membres de l'ANEL ont été contactés pour contribuer au document.



Le sentier du conte vivant : Cet été, les tout-petits auront la chance de s'immerger dans une toute nouvelle histoire tirée de l'album jeunesse *Stlokansganal/Légendes* (Éditions Hannenorak).

favorise le maillage d'entreprises créatives, le développement de nouveaux partenariats porteurs, ainsi que le partage d'expertises et l'interdisciplinarité.

JAM 360 : lire autrement

Xn Québec et l'ANEL ont invité les éditeur·trice·s de livres et les producteurs numériques à déposer des projets dans le cadre du JAM 360 : Lire autrement, qui s'est déroulé entre 2020 et 2021. Lors de cette 5^e édition du JAM 360, six projets ont été créés : *Clairvoyante* (Éditions Alto), *Un couple dans le van* (Éditions Château d'encre), *Récit de voyage* (XYZ), *Ton atelier de création Fonfon* (Fonfon), *La « Tentakonte »* (Bayard Canada) et *Le sentier du conte vivant* (Éditions Hannenorak). Cette initiative fa-

Rencontres francophones du livre audio

Les Rencontres francophones du livre audio, offertes par La Plume de Paon en partenariat avec le PILEn, l'Observatoire africain des professionnels de l'édition, l'Association internationale des libraires francophones (AILF), l'Institut français et l'ANEL, ont eu lieu les 14 et 15 mai 2021 en mode virtuel. Elles avaient pour objectif de réunir les professionnels de la chaîne du livre audio des pays francophones (ou à forte communauté francophone) afin de répondre à de nombreux enjeux concernant ce marché émergent. Au total, une vingtaine d'acteurs du livre d'ici, dont 10 éditeur·trice·s, ont agi à titre d'intervenants, ont participé aux ateliers professionnels et ont assisté aux tables rondes lors de cet événement.

« Le comité poursuit sa réflexion sur les enjeux que soulèvent le numérique et les technologies – qu'elles soient nouvelles ou non – dans le milieu de l'édition, mais également dans la diffusion et le rayonnement des auteur·trice·s québécois·es et franco-canadien·ne·s. L'innovation est au cœur des projets du comité. »

— **Véronique Fontaine (Fonfon), présidente du comité du numérique, de la technologie et de l'innovation**

Forum Mutations

Le 6 mai 2021, l'ANEL participait au forum virtuel Mutations de TOPO sur les enjeux de la publication de projets numériques. On y abordait les différents projets que porte l'Association afin de répondre aux défis que soulève le numérique en 2021. Les principaux thèmes étaient : l'accessibilité du livre, le livre audio, la promotion, l'exportation et le rayonnement à l'international.

Le contenu de toutes les présentations du forum Mutations est maintenant disponible gratuitement sur le site Web de TOPO.

Et pour 2021-2022

L'ANEL a déposé une demande de subvention au Fonds du livre du Canada dans la catégorie « Livres numériques accessibles – Soutien aux organismes », notamment concernant un programme d'accompagnement pour la conversion du fonds des éditeur·trice·s en livres accessibles. Cette demande présente un projet d'espace innovant portant sur l'accessibilité, déclinable dans différents événements du livre nationaux et

internationaux – en commençant par le Salon du livre de Montréal. L'objectif d'un tel projet serait, entre autres, de contribuer à ce que les livres numériques accessibles canadiens de langue française trouvent vitrine. En plus de se soucier de l'accessibilité, le comité du numérique, de la technologie et de l'innovation aura au centre de ses préoccupations les priorités suivantes : valoriser l'innovation des éditeur·trice·s québécois·es et franco-canadien·ne·s, soutenir le maillage entre le secteur du livre et d'autres secteurs culturels et économiques, soutenir les éditeur·trice·s qui désirent créer des œuvres audio, et partager les bonnes pratiques en innovation.

__ Véronique Fontaine

Fonfon, présidente du comité du numérique, de la technologie et de l'innovation

__ Mariane Chiasson

Chargée du comité du numérique, de la technologie et de l'innovation

Le comité du numérique, de la technologie et de l'innovation

est présidé par Véronique Fontaine, Fonfon, et est composé des éditeurs Carl-Frédéric De Celles, Septembre éditeur, Antoine Tanguay, Éditions Alto et Martin Vallières, Les Éditions CEC, ainsi que de Mariane Chiasson à la permanence.

Le comité spécial du prêt numérique en bibliothèque scolaire

est constitué de Véronique Fontaine, Fonfon, d'Arnaud Foulon, Groupe HMH, de Philippe Gendreau, Éditions du Boréal, et de Mariève Talbot, Groupe d'édition la courte échelle.

Le comité du numérique, de la technologie et de l'innovation tient à remercier Éveline Favretti, qui a assumé la responsabilité du comité et de plusieurs projets jusqu'en novembre 2020, et Astrid Hédou, agente de développement numérique (ADN), pour sa grande contribution aux projets d'accessibilité.

Les enjeux de la vente de livres numériques vus par De Marque

En complément du rapport du comité numérique, innovation et technologie, l'ANEL présente un aperçu des enjeux de la vente de livres numériques, préparé par De Marque. Des données sur le marché du livre numérique et audio, de janvier à juin 2021, suivent ce rapport.

La pandémie a révélé l'importance du numérique pour la vente de livres. Comme distributeur numérique, plusieurs enjeux nous paraissent aujourd'hui essentiels : la découvrabilité, l'accessibilité, la protection des livres audio, l'évolution des conditions de licences pour les bibliothèques et, enfin, l'occasion pour les éditeurs de se rapprocher de leurs lecteurs.

L'offre en ligne est pléthorique. Tout repose sur la découvrabilité d'un titre par un lecteur grâce à une requête dans un moteur de recherche ou à une recommandation par un algorithme. Le premier défi est donc de proposer des métadonnées bibliographiques parfaites. Par exemple, le bon usage des champs indiquant la place d'un titre dans une série va permettre à un algorithme de recommander automatiquement la suite d'un livre. Depuis ce printemps, l'Entrepôt numérique offre la possibilité de documenter l'ISNI, qui permet de standardiser les noms des contributeurs et donc de les identifier sans risque de confusion.

Il faut aussi renforcer notre vision commerciale des métadonnées et prendre en compte les réalités de la découvrabilité en ligne. Les titres sont-ils disponibles en précommande, élément puissant chez Amazon, Kobo et Apple ? Les premières lignes du résumé, les seules visibles avant un clic sur "en savoir plus", sont-elles suffisamment accrocheuses ? Les acheteurs en ligne sont aussi très sensibles au prix. Il est donc primordial de penser aux promotions.

La demande pour des contenus accessibles à tout un chacun ne cesse d'augmenter, notamment auprès des bibliothèques publiques et scolaires. C'est aussi une contrainte légale qui s'étendra dès 2025 à l'ensemble de l'Union européenne, et potentiellement au reste du monde dans les années qui suivront, incluant le Canada. Or, l'accessibilité pose des enjeux de taille pour les éditeurs au niveau de la production de leurs fichiers ainsi que des métadonnées qu'ils doivent documenter.

La pandémie a révélé un intérêt croissant pour le livre audio, or l'un des freins à sa commercialisation était l'impossibilité de le protéger avec un verrou numérique. Des éditeurs décidaient légitimement de ne pas permettre le téléchargement, voire de ne pas même produire de version audio. Cette limitation sera levée dès septembre avec l'implémentation du verrou LCP audio dans l'Entrepôt numérique. Cela s'inscrit dans une démarche plus large de standardisation technique de la chaîne du livre audio dans laquelle De Marque joue un rôle moteur.

Les ventes auprès des bibliothèques publiques et scolaires sont aussi en croissance. L'évolution des usages génère un besoin criant pour de nouvelles conditions de licences, avec notamment plus de simultanéité. Le futur du prêt numérique en bibliothèque se trouve donc probablement dans une diversification des modèles de licences qui, en tenant compte des cycles de vie des livres, permettront de concilier les intérêts des éditeurs et les besoins des bibliothèques.

Enfin, la pandémie a révélé le potentiel pour les éditeurs de renforcer leur lien direct avec les lecteurs. Plusieurs ont testé des opérations de diffusion inspirantes.

Toute l'équipe chez De Marque est heureuse de pouvoir continuer à vous guider dans vos stratégies de ventes de livres numériques pour vous permettre de tirer le meilleur profit de ce marché.

Total des ventes de livres numériques

3 573 601 \$

223 920 unités

Livres numériques

3 418 474 \$ 215 782 unités

Livres audio

153 995 \$ 7 258 unités

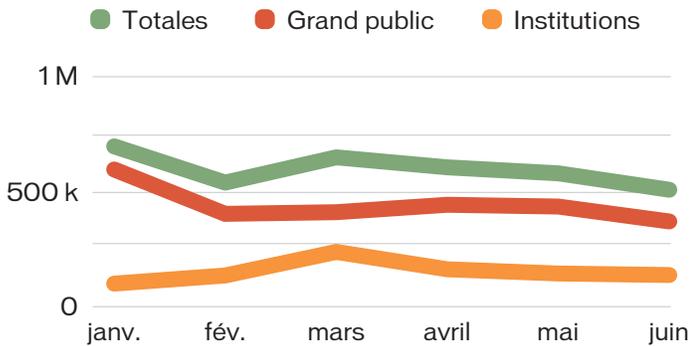
Ventes grand public

2 655 640 \$ 169 963 unités

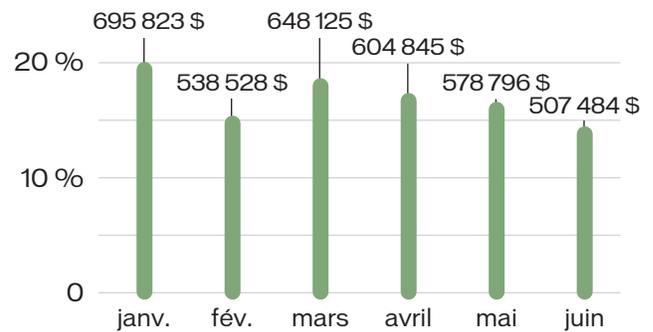
Ventes institutions

917 961 \$ 54 003 unités

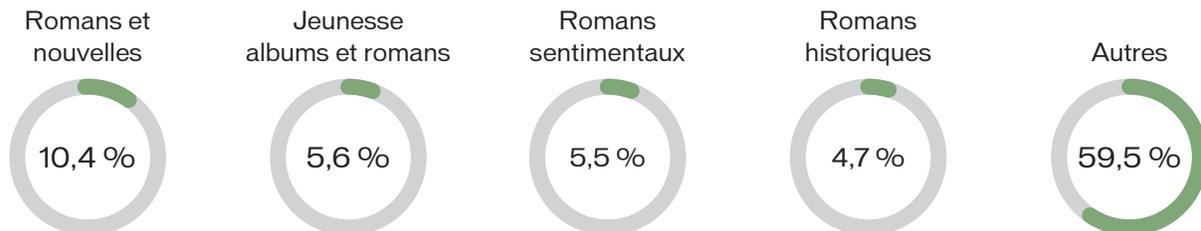
Ventes de livres numériques (en \$)



Ventes totales par mois



Meilleurs vendeurs par catégorie



Les titres se trouvant dans la catégorie «autres» comprennent les livres dont les métadonnées sont manquantes ou mal référencées ainsi que les ouvrages ne figurant parmi aucune des autres catégories.

EPUB, ventes totales
2 613 471 \$
169 140 unités

Ventes grand public
 1 939 008 \$
 128 380 unités

Ventes institutions
 674 463 \$
 40 760 unités

PDF, ventes totales
805 003 \$
46 642 unités

Ventes grand public
 641 691 \$
 36 488 unités

Ventes institutions
 163 313 \$
 10 154 unités

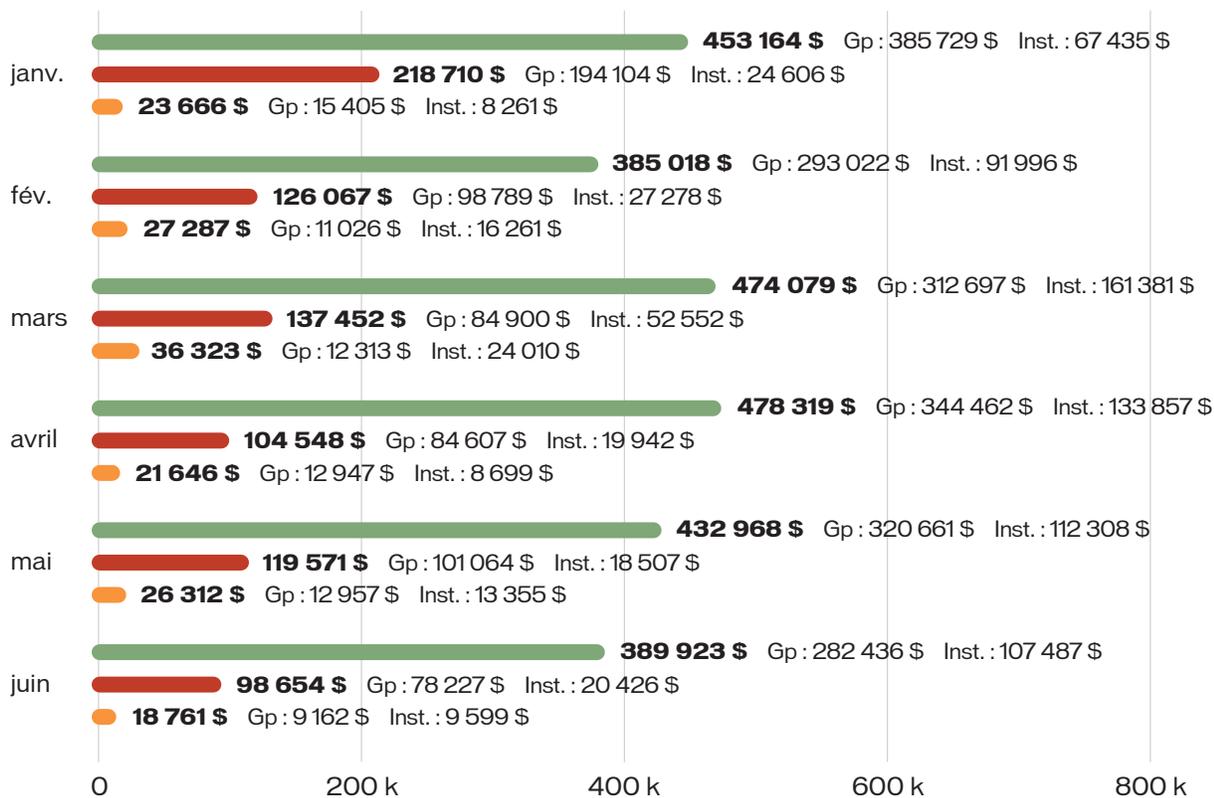
Audio, ventes totales
153 995 \$
7 258 unités

Ventes grand public
 73 810 \$
 4 215 unités

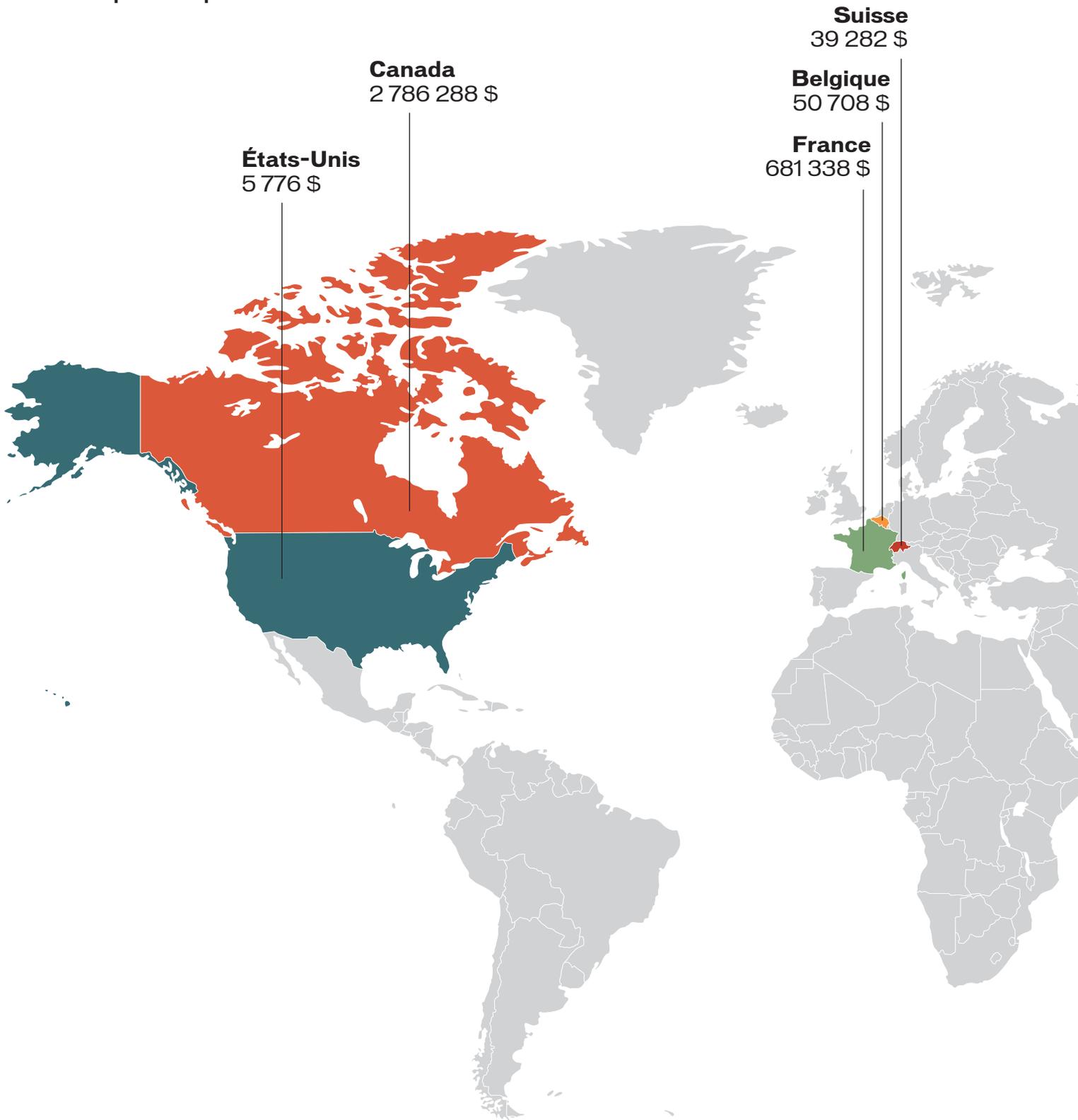
Ventes institutions
 80 185 \$
 3 043 unités

Ventes totales par mois

Gp : Grand public Inst. : Institutions



Ventes dans les principaux marchés



Comité des finances

Encore cette année, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) présente des états financiers audités et non consolidés, la SOGANEL faisant partie d'un rapport distinct. Cela dit, les états de l'ANEL ici présentés offrent des résultats cumulés de toutes les opérations de l'Association, incluant les opérations de Québec Édition, qui se retrouvent également dans un rapport financier audité séparé. L'Association estime qu'une présentation de l'information relative à la SOGANEL dans une note distincte permet une meilleure compréhension des activités. Les états financiers reflètent bien les activités et les nombreux projets ayant été développés par notre Association pour le rayonnement de l'édition québécoise et franco-canadienne. Après l'année exceptionnelle traversée, le bilan qui se termine au 31 mars 2021 présente un surplus combiné de **88 426 \$**, dont **2 565 \$** est attribuable aux activités de Québec Édition.

Analysons les produits :

- Les **subventions** de l'année qui prend fin sont en légère baisse de 6 % en raison de l'annulation ou du report de certaines activités dans le contexte de la pandémie. Du côté de l'exportation, Québec Édition a mis principalement sur des activités virtuelles ou promotionnelles, qui ont nécessité moins d'appui financier que la présence physique à des salons et des foires. La présence d'honneur du Canada à la Foire du Livre de Francfort a été reportée en 2021, de sorte que les subventions inhérentes à ce projet ont été déplacées d'un an. Certaines actions liées au projet d'accessibilité et au projet d'exportation dans les pays du Maghreb, de l'Afrique et du Moyen-Orient ont aussi été remises à 2021-2022. Quant à la deuxième phase de la campagne Je lis québécois, elle chevauche deux années financières. C'est ainsi qu'au bilan nous retrouvons des subventions reportées en hausse pour 2021 par rapport à 2020, de l'ordre de **863 495 \$**.
- Les **autres produits** ont subi une baisse de 64 % en raison de la diminution des activités de vente de livres (très souvent liées aux salons du livre) et de la réduction de cotisation des membres (décision entérinée en assemblée générale).

En ce qui concerne les charges :

- Les charges sont en baisse de 20 %, en raison principalement de l'annulation des salons et des foires à l'international. Ces frais de stand et de déplacement ont été compensés par des efforts importants de promotion et de réseautage virtuel déployés en Europe francophone. Au point de vue national, des campagnes de publicité ont été orchestrées en partenariat avec les subventionnaires et les alliés de l'industrie, dont « Je lis québécois » soutenue par la SODEC et le ministère de la Culture et des Communications. Les frais de fonctionnement ont baissé légèrement de 5 %.

Aujourd'hui encore, la situation financière de l'Association est saine avec un actif net de 1 026 118 \$ et une trésorerie qui nous permet de fonctionner encore toute l'année sans la marge de crédit de 100 000 \$ qui nous est consentie. Nous voyons cette année une augmentation de nos réserves pour des services professionnels (50 000 \$), de la promotion (5000 \$), des travaux immobiliers (10 000 \$), Québec Édition (35 000 \$) et des imprévus (75 000 \$).

Le mandat d'audit des états financiers a été octroyé avec confiance à la firme comptable MAZARS, S.E.N.C.R.L., qui effectue un travail essentiel.

En guise de conclusion, la trésorière souhaite remercier toute l'équipe qui travaille aux finances de l'Association : notre contrôleur Sophie Morin, CPA CMA, épaulée par notre comptable adjointe à la contrôleur Sabine Dumé, qui effectuent un travail remarquable,

de même que Simon de Jocas, représentant de Québec Édition et membre du comité des finances, qui veille au grain également, et pour terminer notre directrice générale Karine Vachon.

__Anne Migner-Laurin

Remue-ménage, secrétaire-trésorière

__Sophie Morin, CPA CMA

(contrôleure), permanente

Le comité des finances

est composé d'Anne Migner-Laurin, Éditions du remue-ménage, de Simon de Jocas, Les 400 coups, et de Karine Vachon et Sophie Morin à la permanence.

Autres comités de l'ANEL :

Le comité de médiation

est formé de Geneviève Pigeon, L'instant même, présidente, Nicole Saint-Jean, Guy Saint-Jean Éditeur, et Jean-François Bouchard, Groupe Fides.

Le comité Statuts et règlements

est formé de Nicole Saint-Jean, Guy Saint-Jean Éditeur.

Le comité sur le crédit d'impôt

est formé d'Arnaud Foulon, Groupe HMH, Nicole Saint-Jean, Guy Saint-Jean Éditeur, et Johanne Lacombe, Éditions Marie-France



Comité de l'édition scolaire

Cette année, le comité de l'édition scolaire a maintenu un rythme soutenu de rencontres avec des représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), plus précisément avec la direction des ressources didactiques et pédagognumériques, et d'autres éditeurs scolaires indépendants. En effet, en cette période de pandémie où les milieux scolaires ont été fortement touchés par le confinement et les mesures sanitaires, le virage numérique s'étant accéléré, plusieurs de ces discussions ont permis d'orienter les éditeurs scolaires quant aux stratégies gouvernementales relatives à ces plateformes numériques et outils technologiques pour faciliter l'enseignement à distance et un virage numérique à plus long terme. Par ailleurs, le renouvellement du matériel didactique pour le primaire semble avoir connu un ralentissement ce qui n'est pas sans créer un plus grand retard pour les milieux scolaires à obtenir des publications récentes et approuvées pour les classes primaires et les éditeurs scolaires ont pu transmettre leurs revendications et besoins afin de produire une avancée cohérente de manière plus concrète.

Dans la prochaine année, le comité sera amené à se prononcer lors d'expérimentations effectuées par le MEES sur le « prototype » du matériel didactique numérique, afin que ce dernier puisse être utilisé par le plus grand nombre d'élèves et tout en étant facile d'utilisation et normalisé en respectant certains barèmes. La poursuite de ces travaux permettra de réfléchir à certaines possibilités de présentation du contenu, tout en assurant son accessibilité.

— **Martin Vallières**

Éditions CEC, président du comité de l'édition scolaire

— **Julie Rainville**

chargée de projet, ANEL

Le comité de l'édition scolaire

est présidé par Martin Vallières, Éditions CEC, et est constitué des éditeurs Bruno Ronfard, Pearson ERPI, Magalie Boulerice, Beauchemin International, Jean H. Lachapelle, Éditions Marie-France, Claude Legault, Les éditions La Pensée, Jean-François Bouchard, Groupe Fides, et de la permanence, Julie Rainville.

Bruno Ronfard, Pearson ERPI, représente l'ANEL
au comité consultatif sur la liste Trilium.

Martin Vallières, Les Éditions CEC, représente l'ANEL au comité pour
l'évaluation et l'approbation du matériel didactique en format numérique.

Emmanuelle Bruno, Les Éditions CEC, représente l'ANEL au comité-conseil
sur l'évaluation des ressources didactiques (CCERD)
ainsi qu'au conseil d'administration de Copibec.

Le comité spécial pour un milieu de l'édition sans violences sexuelles ni harcèlement, né durant la vague de dénonciations qui a secoué le milieu culturel à l'été 2020, a rapidement pris acte de l'urgence d'agir et de réfléchir à la question du harcèlement et des violences sexuelles du point de vue des éditeur·trice·s.

Composé uniquement d'éditrices, le comité a tenu près d'une dizaine de rencontres avec la volonté de provoquer des changements durables et profonds dans le milieu du livre, toujours en plaçant les victimes au cœur des réflexions.

Des ressources essentielles pour les victimes, les témoins et les entreprises

La création de la section Le Carrefour de ressources et d'appui pour un milieu de l'édition sans violences sexuelles ni harcèlement, disponible sur le site Web de l'ANEL, a été l'une des premières actions concrètes à voir le jour. Cette section rassemble de précieuses informations pour orienter les personnes et les entreprises qui auraient besoin de soutien. Le Carrefour mentionne également certaines obligations légales des maisons d'édition, dont celle de «fournir un milieu de travail sans harcèlement psychologique ou sexuel», ou encore celle de «mettre en place une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel et de traitement des plaintes».

Dans ses *Brèves*, l'ANEL a plusieurs fois fait référence au Carrefour des ressources, de même qu'à l'organisme L'Aparté, qui a pour mission d'offrir une première assistance à toutes les personnes du milieu culturel qui font l'objet ou ont été témoins de harcèlement ou de violences au travail. L'ANEL s'est d'ailleurs réjouie que le ministère de la Culture et des Communications ait annoncé, au printemps 2021, l'octroi d'un financement de 250 000 \$ pour 2021-2022 afin que L'Aparté puisse poursuivre sa mission.

Rappelons également que les membres du comité ont réalisé un travail de fond sur le Code d'éthique de l'ANEL, avec une féminisation des termes, ainsi que plusieurs ajouts relatifs aux valeurs de l'Association en matière de protection contre les agressions et le harcèlement. L'ANEL y encourage notamment ses membres à inclure une mention faisant référence au respect de ce code d'éthique dans leurs contrats. Le Code d'éthique a été adopté à l'unanimité lors de l'assemblée générale annuelle de l'ANEL, en septembre 2020.



Les formations pour prévenir le harcèlement

La formation «L'éthique et la prévention du harcèlement en milieu de travail», donnée par l'organisme Juripop, a été offerte gratuitement, deux fois, et une centaine d'éditeur·trice·s y ont participé. L'activité a été l'occasion de définir les types de harcèlement, de proposer des modes de prévention, de vulgariser les notions juridiques et d'identifier diverses solutions. À l'automne 2020, l'ANEL a aussi rendu disponible une centaine de licences donnant accès à deux formations en ligne sur le harcèlement psychologique, grâce à une entente avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec.

Une politique de prévention du harcèlement a été élaborée par le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement au travail (GAIHST) avec la participation de Véronique

Comité pour un milieu de l'édition sans violences sexuelles ni harcèlement

« Surlignons que, pour la première fois de son histoire, l'ANEL a vu naître un comité entièrement composé d'éditrices. Et, bien que les femmes soient de plus en plus gestionnaires de maisons d'édition québécoises, nous avons pris conscience de la nécessité de nous rassembler entre nous, de manière sécuritaire et bienveillante, afin de réfléchir à ces questions hautement délicates et difficiles. Nous poursuivons l'objectif de procéder à l'assainissement du milieu littéraire et, évidemment, de mettre en branle des moyens concrets pour sortir de la culture du silence lorsqu'il est question de harcèlement et de violences sexuelles. »

— Anne Migner-Laurin
(Éditions du remue-ménage),
présidente du comité pour
un milieu de l'édition sans
violences sexuelles ni harcèlement

Fontaine, des Éditions Fonfon, qui a accepté que son entreprise serve d'exemple. Complète, détaillée et parfaitement adaptée au milieu du livre, cette politique a été présentée aux membres de l'ANEL le 29 mars 2021 lors d'une formation virtuelle donnée par la criminologue et formatrice au GAIHST, Sarah Bédard, auteure de cette politique. Elle a aussi été envoyée à l'ensemble des membres à l'été 2021.

Le travail interprofessionnel

Le comité a dès le départ souhaité discuter avec d'autres associations du milieu du livre, favoriser les alliances interprofessionnelles et élaborer des stratégies de sensibilisation et d'éducation.

Deux rencontres ont rassemblé le comité de l'ANEL et le comité consultatif sur les questions sociales et éthiques dans le milieu littéraire de l'UNEQ, permettant de présenter les travaux menés jusqu'ici et de trouver des pistes d'actions communes. Le comité a également rencontré des membres de l'Association québécoise des salons du livre (AQSL) pour entamer des réflexions relativement à la prévention du harcèlement lors des salons du livre.

Un appui qui se poursuit

Pour terminer, l'ANEL a entamé des discussions avec le Centre d'expertise en prévention et traitement du harcèlement psychologique (CEHP), afin de pouvoir offrir aux maisons d'édition membres un service clé en main pour les accompagner, que ce soit pour obtenir des conseils sur un cas précis, pour entreprendre des démarches de médiation, etc.

L'ANEL tient à remercier la SODEC pour son appui financier qui lui permet d'offrir des formations et des services à ses membres en matière de prévention du harcèlement.

— Anne Migner-Laurin

Éditions du remue-ménage, présidente du comité pour
un milieu de l'édition sans violences sexuelles ni harcèlement

— Julie Rainville
chargée de projet

Le comité pour un milieu de l'édition sans violences sexuelles ni harcèlement

est présidé par Anne Migner-Laurin, Éditions du remue-ménage, et est composé des éditrices Myriam Caron Belzile, XYZ, Margot Cittance, Le Cheval d'août, Elodie Comtois, Écosociété, Véronique Fontaine, Fonfon, Maude Nepveu-Villeneuve Les Éditions de Ta Mère, Geneviève Pigeon, L'instant même, et Nicole Saint-Jean, Guy Saint-Jean Éditeur. Cassandra Sioui, Éditions Hannenorak, a agi comme conseillère pour le comité. Les membres de la permanence pour ce comité sont Julie Rainville et Karine Vachon. L'ANEL remercie chaleureusement Mélikah Abdelmoumen, qui a participé au comité à titre d'éditrice au Groupe Ville-Marie Littérature, jusqu'à l'été 2021.

« Que serait la société si on s’acharnait à laisser de côté l’histoire et la culture des Premières Nations et l’histoire des personnes issues de l’immigration ? [...] Écoutons-nous. Parlons-nous. Voici selon moi la meilleure définition de la diversité. Parlons-nous en dehors des impensés et des injonctions. Donnons-nous le temps d’apprendre. Évitions les clichés. Abolissons la peur. Ouvrons les perspectives. »

— **Rodney Saint-Éloi (Mémoire d’encrier), président du comité pour la diversité culturelle lors de son mot d’ouverture de la première rencontre du comité, qui a eu lieu le 25 novembre 2020.**

Le comité spécial pour la diversité culturelle est un nouveau regroupement créé lors du conseil d’administration tenu en septembre 2020. Le besoin de changement avait été ressenti lors d’une inspirante rencontre informelle sur le même sujet organisée par Marc-André Audet (Édition les Malins) sur Zoom à l’été 2020, et qui avait réuni une douzaine d’auteurs et d’auteurs issus de différentes communautés. C’est l’éditeur Rodney Saint-Éloi (Mémoire d’encrier) qui a été élu à la tête du comité par les membres pour proposer qu’un dialogue soit enclenché, dans le but de définir la diversité et d’ouvrir les perspectives dans le milieu de l’édition.

La première année de ce comité spécial a été l’occasion pour les éditrices et éditeurs membres de se réunir à quatre reprises pour discuter des enjeux de la diversité culturelle en lien avec le milieu du livre et pour définir les objectifs et les actions concrètes à promouvoir en vue d’un changement.

Plusieurs objectifs et solutions ont été soulevés lors de ces échanges, comme la facilitation du contact entre les auteurs issus des différentes communautés et les éditrices et éditeurs, la décolonisation de la traduction, la relation avec les auteur·trice·s, la réflexion sur les protocoles d’accueil des textes, l’écoute des auteur·trice·s racisé·e·s, une meilleure connaissance des communautés racisées et autochtones, la diversification des catalogues dans les maisons d’édition, des moyens pour combattre le racisme, les approches de l’appropriation culturelle et l’inclusion des blancs pour parler de ces sujets délicats. Une formation dédiée aux membres intitulée «Diversifier les pratiques et visions» sera programmée à la rentrée 2021. D’autres activités de rencontre et de sensibilisation des éditrices et des éditeurs sont à prévoir en 2021-2022.

— **Rodney Saint-Éloi**

Mémoire d’encrier, président du comité spécial pour la diversité culturelle

— **Julie Rainville**

chargée de projet

Le comité spécial pour la diversité culturelle

est présidé par Rodney Saint-Éloi, Mémoire d’encrier et est composé des éditrices et éditeurs Marc-André Audet, Édition les Malins, Martin Balthazar, Groupe Ville-Marie littérature, Thomas Campbell, Éditions Héritage, Roxane Desjardins, Les Herbes rouges, Sandrine Donkers, Druide, Mark Fortier, Lux Éditeur, Nicolas Trost, Les 400 coups, Ivy Y.I. Oldford, Éditions Dent-de-lion, et Félix Philantrope, Le Quartanier, ainsi que de Julie Rainville de la permanence.

Le comité spécial pour la diversité culturelle

Le comité spécial sur l'écologie du livre

Créé en 2020 à l'initiative de Margot Cittone (Le Cheval d'août) et de Tania Massault (Éditions Alto), le comité spécial sur l'écologie du livre se penche sur plusieurs pratiques du milieu éditorial afin d'informer et de former les membres sur les comportements responsables, durables et accessibles en édition. Les membres poursuivent des réflexions, de concert avec des acteur·trice·s de la chaîne du livre, sur diverses actions pour un milieu du livre plus écoresponsable.

Formations

Une formation sur le choix du papier et de l'impression a attiré une trentaine de personnes le 15 juin 2021. Cet atelier s'articulait en trois temps : les certifications de papier par Yves Claveau, ing.f., Ph. D.; une présentation de l'offre locale en papier recyclé ou certifié et des méthodes écoresponsables de production, par Chantale Bellerose (Roland); et une présentation d'initiatives pour réduire les coûts d'impression et l'impact écologique, par André Martin (Transcontinental). La formation, très populaire, a reçu un taux de satisfaction de 87 % et répondait adéquatement aux enjeux actuels des participants.



« L'Association travaille sur la création d'une formation sur la politique de développement durable et amorce des discussions avec l'Association pour l'écologie du livre en France. »

— **Tania Massault (Alto) et Margot Cittone (Le Cheval d'août),
Coprésidentes du comité spécial sur l'écologie du livre**

Document de partage sur l'écologie du livre

Un travail de recherche sur les pratiques du milieu éditorial en matière d'écologie présentera plusieurs sujets clés dont : la politique de développement durable, l'impression, les certifications, l'entreposage (physique et virtuel) et le transport. L'ANEL souhaite transmettre de la documentation à ses membres via son site Web. Un document de partage sur l'écologie est en cours de création et sera peaufiné dans les mois à venir.

L'ANEL poursuivra ses réflexions et collaborera avec différents acteurs du milieu du livre afin de transmettre au plus grand nombre des outils et des renseignements de qualité.

— **Tania Massault et Margot Cittone**
Éditions Alto et Le Cheval d'août, coprésidentes du comité spécial sur l'écologie du livre

— **Mariane Chiasson**
Chargée du comité spécial sur l'écologie du livre, ANEL

Le comité écologie du livre
est coprésidé par Tania Massault, Éditions Alto et Margot Cittone, Le Cheval d'août,
et est composé des éditrices et éditeurs Angèle Delaunois, Isatis,
Célia Bénard, Groupe Modus/Presses Aventure, Kevin Courdeau, Écosociété,
et Adèle Tourte, Planète rebelle.

Les délégations

Canada FBM2021

Singulier
Pluriel

CANADA
Invité d'honneur
Foire du livre
de Francfort
2020/2021

Le 6 octobre 2016, le gouvernement du Canada s'est engagé par contrat à participer à la Foire du livre de Francfort (FBM) de 2020 à titre d'invité d'honneur. **Canada FBM2020** a alors été fondé conjointement par l'Association of Canadian Publishers (ACP) et l'ANEL pour assurer la gestion, en anglais et en français, de la participation de l'industrie canadienne de l'édition à la Foire.

En juillet 2021, le gouvernement du Canada et la FBM ont annoncé que l'invitation d'honneur du Canada serait reportée à 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Notre entité exerce désormais ses activités sous le nom de Canada FBM2021 (FBM2021), avec un mandat et des engagements financiers de la part du ministère du Patrimoine canadien (PCH) qui ont été prolongés jusqu'en mars 2022.

Priorités pour 2021

Lorsque le report à 2021 a été annoncé, les objectifs qui avaient été établis pour notre participation au projet étaient en voie d'être atteints. Une délégation de **près de 60 auteurs et illustrateurs** avait été formée et un cadre de programmation pour 5 jours d'événements devait être confirmé. À ce jour, les droits de traduction de plus de 300 livres canadiens ont été vendus à des éditeurs germanophones. Ces ouvrages, dont la parution était prévue pour les années de l'invitation d'honneur (2020 et 2021), dépassent largement notre objectif initial de 200 titres. Un regroupement de titres canadiens récemment traduits en allemand est d'ailleurs disponible sur la **plateforme VLB-TIX**.

L'augmentation des ventes de livres canadiens qui ont été ou seront publiés en allemand en 2020 et en 2021 demeure l'un des objectifs principaux de notre entité. FBM2021 mène une campagne sur plusieurs fronts pour promouvoir les livres ainsi que les auteurs et illustrateurs de la délégation littéraire officielle auprès des libraires, des médias et des lecteurs allemands, et ainsi faire valoir la littérature canadienne et, si possible, appuyer les efforts de vente et de marketing des éditeurs allemands.

À l'heure où ces lignes sont écrites, les représentants de la FBM affirment que la Foire aura lieu physiquement en octobre prochain, sous une forme ou une autre, mais on ne sait toujours pas dans quelle mesure les Canadiens y participeront. Les nouvelles mesures de santé et de sécurité mises en place par Messe Frankfurt, les restrictions actuelles concernant les voyages et l'évolution de la vaccination contre la COVID-19 à l'échelle mondiale ont forcé FBM2021 à réduire l'ampleur de ses plans en matière de programmation littéraire et à axer ses efforts sur une solide approche, principalement virtuelle.

En partenariat avec un diffuseur canadien, une programmation virtuelle mettant en vedette des membres de la délégation est en cours de production pour l'édition 2021 de la Foire, et elle sera présentée dans les versions physique et virtuelle du pavillon d'honneur du Canada, qui relèvent d'un effort conjoint de FBM2021 et de PCH. Si les voyages internationaux redeviennent possibles plus tard cette année, FBM2021 prendra des mesures raisonnables pour offrir du contenu en personne dans le cadre d'un programme adapté. Les membres de la délégation, leurs agents et leurs éditeurs allemands et canadiens seront tenus informés.

— Gillian Fizet
directrice générale, Canada FBM2021

Arnaud Foulon, Groupe HMH, Nicole Saint-Jean, Guy Saint-Jean Éditeur, et Karine Vachon (permanente) représentent l'ANEL au sein du comité Canada FBM2021.



L'an dernier, au printemps 2020, nous étions plongés en pleine crise du premier confinement. La Société de gestion de la Banque de titres de langue française (BTLF) avait alors été propulsée au cœur de la vigie du marché du livre par tous ses partenaires et par les gouvernements. Ce mandat subit, imprévisible, a permis de prendre toute la mesure de la place vitale que la BTLF occupe dans la chaîne du livre.

Pendant ce temps, malgré tous les imprévus et un contexte général perturbé, notre organisation ne s'est pas laissé distraire de ses priorités ni des chantiers en cours ou à entreprendre. Il faut s'en réjouir, s'en émerveiller, et en être reconnaissants envers toute la petite équipe, forte et compétente, dirigée par Patrick Joly.

L'Espace éditeur a trouvé son achèvement ; la troisième version du catalogue Memento – entièrement conçue sur le territoire national – est en pleine phase de réalisation ; les conditions permettant de positionner la BTLF comme plaque tournante principale de la donnée se mettent en place. Et c'est sans compter les partenariats, les « commandes spéciales » des partenaires, et le service à la clientèle continu ! Il est difficile de croire que tout cela est animé par une petite équipe d'une quinzaine de professionnels. Je les salue et leur rends hommage. Certes, il y a eu quelques problèmes techniques qui ont ralenti certains processus au cours du printemps dernier, mais, globalement, quand on considère les chantiers en cours de réalisation et les défis spécifiques du télétravail, sans oublier les soubresauts causés par les fermetures décrétées des commerces ayant pignon sur rue, on peut être très satisfaits de la productivité de la BTLF.

J'ajoute que le conseil d'administration de la BTLF est un lieu de concertation interprofessionnelle sur des enjeux très concrets pour la chaîne du livre. La volonté unanime d'agir pour le bien commun est réelle, tangible, et elle donne des résultats.

En fait, la BTLF est chaque jour davantage au cœur des enjeux stratégiques du monde du livre, ici et maintenant. Et, j'ose le dire, elle est à l'avant-garde. Voilà un autre lieu où l'ANEL joue un rôle déterminant.

Nous avons bien l'intention de garder le rythme.

Nous avons déjà les deux pieds dans l'avenir.

__Jean-François Bouchard

Groupe Fides

représentant de l'ANEL et président du conseil
d'administration de la Société de gestion de la BTLF.

La directrice générale de l'ANEL, Karine Vachon, représente également l'ANEL au conseil d'administration de la BTLF et Carl-Frédéric De Celles, Septembre éditeur, siège à titre d'administrateur coopté.



PROGRAMME DU DROIT
DE PRÊT PUBLIC

Bonjour à vous, éditeur ou éditrice qui se sera risqué jusqu'en page 45 de notre rapport annuel. Je vous autorise à sauter le reste de mon texte sans plus de cérémonie si vous répondez par l'affirmative à la question suivante : Saviez-vous que pour plusieurs de nos auteurs, les sommes d'argent récoltées au fil des ans par le Programme du droit de prêt public (DPP) formeront la redevance la plus importante qu'ils tireront de l'écriture de leurs livres? Vous avez bien lu : ils recevront souvent plus de ce programme que de leurs droits d'auteurs!

Si vous êtes toujours avec moi, soit vous avez appris quelque chose, soit vous êtes assis devant votre ordinateur, en pleine assemblée générale virtuelle de l'ANEL (la dernière de ce genre, on espère!), une tasse de café tiède devant vous et vous cherchez à passer le temps. Dans tous les cas de figure, sachez que chaque année, ce sont plus de 10 millions de dollars qui sont remis par le DPP à près de 18 000 auteurs, les versements allant de 50 \$ à 4500 \$ par personne. Pourtant, ce programme reste méconnu par plusieurs d'entre eux!

En ces temps difficiles, je vous invite donc à faire connaître le DPP aux auteurs et créateurs avec qui vous êtes liés, afin que les sommes qui leur sont dues leur parviennent. Une idée : pourquoi ne pas inclure un feuillet d'information sur le DPP avec vos contrats? Comme vous êtes sans doute aussi paresseux que moi, je vous ai simplifié la vie : vous n'avez qu'à photocopier la page suivante!

Merci d'avance!

Bonne rentrée à tous!

— **Marc-André Audet**

Édition les Malins

Représentant de l'ANEL à la Commission droit de prêt public

Feuillet d'information sur le DPP

Le Conseil des arts du Canada distribue annuellement des paiements aux créateurs canadiens dans le cadre de son Programme du droit de prêt public (DPP). Ces paiements représentent une compensation pour l'accès public gratuit à leurs livres dans les bibliothèques publiques du Canada. C'est le nombre de fois que l'on retrouve un livre admissible dans les bibliothèques sélectionnées qui détermine l'importance d'un paiement du DPP.

Les écrivains, illustrateurs, photographes, traducteurs, narrateurs et directeurs de rédaction (sous réserve d'une contribution écrite originale) peuvent s'y inscrire. Vous pouvez être admissible au Programme du DPP si vous répondez aux critères énumérés ci-dessous :

- Vous êtes Canadien ou avez le statut de résident permanent du Canada
- Votre livre a été publié au cours des cinq dernières années.
- Le nombre de collaborateurs par livre n'excède pas six (ce nombre exclut le directeur de rédaction et le traducteur, mais comprend les illustrateurs, les photographes et les narrateurs).
- Votre nom figure sur la page de couverture ou sur la page de copyright du livre.
- Votre contribution représente au moins 10 % du livre.

Les livres imprimés, numériques et audio de fiction, de poésie, de théâtre et de littérature jeunesse ainsi que les essais et les ouvrages savants sont admissibles. Différents critères s'appliquent selon le genre. De plus :

- Seuls les livres détenant un ISBN valide sont admis au Programme.
- Les livres doivent compter au moins 48 pages ou, dans le cas d'un livre jeunesse, au moins 24 pages.
- Les livres pratiques, les guides, les bibliographies, les compilations et les manuels scolaires ne sont pas admissibles.
- La liste complète des critères d'admissibilité est affichée au dpp.ca.

Pendant la période d'inscription annuelle, soit du 15 février au 1^{er} mai, vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription sur le site dpp.ca.



Évidemment, la pandémie... Cette situation a obligé Copibec, comme tous les organismes, à s'adapter rapidement au télétravail et aux besoins spécifiques de ses clientèles. Le numérique, le livre en particulier, est devenu la bouée de sauvetage de bien du monde et les demandes d'autorisation particulière de reproduction, de lecture en ligne, de diffusion audiovisuelle et d'autres usages ont plu sur une équipe déjà bien occupée. Malgré tout, l'équipe a persévéré, et les services ont été rendus. Plus que jamais, l'importance de la gestion collective a fait ses preuves.

La plupart des distributions prévues au calendrier 2020-2021 ont été effectuées dans les délais prévus. Le montant total des redevances payées en 2020-2021 atteint 10 179 815 \$. Le paiement le plus important fut celui de l'éducation réalisé en décembre 2020, pour un montant total de 7 657 973 \$ soit une augmentation de plus de 4,5 % par rapport à l'année dernière.

La pandémie et la nécessité de pouvoir continuer à verser les redevances aux titulaires de droits alors que la présence au bureau n'était pas possible ont amené Copibec à mettre en œuvre un projet retardé à plusieurs reprises : le dépôt direct de redevances. Ce projet à l'apparence simple a demandé beaucoup de développement informatique.

La plateforme DONA, qui permet de rendre accessibles les documents numériques aux élèves, étudiantes et étudiants atteints de déficiences perceptuelles de type physique, neurologique ou sensoriel, a été présentée à plusieurs éditeurs, et les réactions sont très positives à l'égard tant de la facilité d'utilisation de la plateforme que du service lui-même.

Le dossier juridique de l'année est l'intervention de la Cour suprême dans le litige opposant l'Université York et Access Copyright. La décision rendue est une victoire en demi-teinte et ne fait que démontrer l'importance de pousser le législateur à compléter la révision de la loi du droit d'auteur. Le comité du droit d'auteur de l'ANEL suit ce dossier de près.

La licence de reproduction avec le ministère de l'Éducation a été renouvelée. La nouvelle entente de trois ans prévoit principalement l'ajout de nouvelles modalités afin de permettre la classe virtuelle et la lecture en classe. Copibec a obtenu une augmentation de 6,5 % la première année et de 2 % les années subséquentes. Par ailleurs, Copibec offre au milieu scolaire des formations sur le droit d'auteur, la plateforme SAMUEL, le service DONA et les modalités de la licence de reproduction pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire.

Finalement, soulignons le départ de la directrice générale, Frédérique Couette, et souhaitons la bienvenue à son successeur, Christian Laforce, qui saura sans aucun doute relever les défis qui nous attendent.

— Gilles Herman

Septentrion

Président du conseil d'administration de Copibec

Gilles Herman, Septentrion, Emmanuelle Bruno, Les Éditions CEC, et Simon de Jocas, Les 400 coups, représentent l'ANEL au conseil d'administration de Copibec.



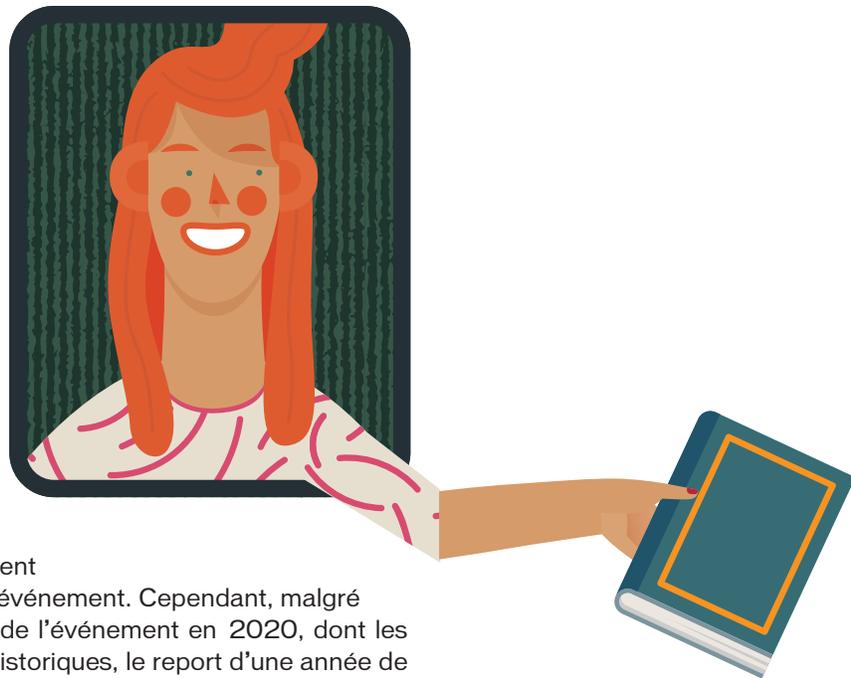
LIVRES CANADA BOOKS™

Quelle année nous venons de traverser! Une année étrange et remplie de défis qui ont su révéler toutes les forces de nos institutions pour accompagner les éditeurs et structurer des initiatives pérennes. Sous le signe de la résilience, l'exportation a pris de nouvelles formes. En effet, alors que la totalité des foires a été annulée et remplacée par des événements numériques, nous avons tous dû apprendre de nouvelles façons de créer des liens, de faire des affaires et de tenter de relancer l'exportation malgré la situation sanitaire mondiale.

C'est ce tournant numérique qui a guidé une grande partie des actions de Livres Canada Books (LCB) en exportation durant les derniers mois. Ces expériences auront dévoilé les bons et les mauvais côtés de l'espace virtuel comme lieu de rencontres. Il devient évident que ces outils ne remplaceront pas les rencontres en personne et la richesse des événements en présentiel. Mais il y a de bons côtés à ce développement qui s'est installé en version rapide. Ces expérimentations numériques resteront et permettront d'optimiser nos actions futures liées à l'exportation. Le plus récent plan d'affaires de LCB en témoigne avec un tournant vers le développement numérique, surtout lié à l'évolution de notre site Web, qui misera sur de nouvelles fonctionnalités mieux orientées sur les besoins des éditeurs.

La Foire du livre de Francfort 2021 arrive rapidement et rien n'est encore clair sur la forme que prendra l'événement. Cependant, malgré la déception initiale qu'aura fait naître l'annulation de l'événement en 2020, dont les éditions canadienne et québécoise s'annonçaient historiques, le report d'une année de cette mise à l'honneur du pays permettra tout de même de déployer plusieurs actions, et LCB se dotera enfin d'un stand misant sur une formule qui perdurera sur plusieurs années et offrira une expérience plus conviviale et moderne aux éditeurs et aux visiteurs.

Je quitte la présidence après quatre années riches et surprenantes, et je dois avouer que l'organisation me semble forte et sur une belle lancée. En effet, après avoir solidifié, dans les dernières années, les piliers que sont le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger (PACDÉ), les webinaires, le mentorat et les guides de marchés, LCB a réussi à développer de nouveaux partenariats avec d'autres paliers gouvernementaux. En diversifiant ses sources de financement, LCB se dote de belles occasions de bonifier à l'avenir les possibilités d'exportation pour tous les éditeurs canadiens.



Je tiens à remercier l'ANEL de m'avoir accordé sa confiance en me désignant pour siéger à LCB pendant plusieurs années, où j'ai également pu défendre une présidence qui a misé sur l'innovation et le développement d'idées nouvelles. J'aimerais aussi remercier les différents partenaires qui ont été présents et à l'écoute durant la dernière année, surtout Patrimoine canadien et toute son équipe, qui ont permis d'ajuster nos orientations pendant la pandémie et de remettre aux éditeurs les sommes dédiées au programme PACDÉ malgré l'absence de voyages. Nous espérons que cette relation solide permettra de soutenir les nouveaux programmes que nous avons inscrits au plan d'affaires de LCB, soit l'envoi de livres à l'étranger, le programme de traduction des ouvrages de non-fiction et la mise en place d'un financement pour appuyer la location d'espaces dans les événements internationaux.



En terminant, j'aimerais remercier une dernière fois l'équipe de LCB et son directeur général, François Charette, d'avoir continué à renforcer notre organisme et à mener à bien nos diverses activités avec excellence, malgré les circonstances. J'aimerais aussi souligner l'apport soutenu des membres du conseil d'administration. Leur participation active assure à LCB une force qui représente très bien la diversité de notre milieu.

—Frédéric Gauthier

La Pastèque
Président de Livres Canada Books

Carole Boutin, Groupe Librex,
Frédéric Gauthier, La Pastèque,
Mariève Talbot, Groupe d'édition
la courte échelle, et Sophane Beaudin-Quintin,
Éditions Michel Quintin, représentent l'ANEL
au sein du conseil d'administration
de Livres Canada Books.

Le conseil d'administration 2020-2021

- Arnaud Foulon, Groupe HMH, président
- Véronique Fontaine, Fonfon, vice-présidente
- Anne Migner-Laurin, Éditions du remue-ménage, secrétaire-trésorière
- Simon de Jocas, Les 400 coups, représentant de Québec Édition
- Elodie Comtois, Écosociété, administratrice
- Gilles Herman, Septentrion, administrateur
- Judith Landry, Groupe Sogides, administratrice
- Geneviève Pigeon, L'instant même, administratrice
- Rodney Saint-Éloi, Mémoire d'encrier, administrateur
- Mariève Talbot, Groupe d'édition la courte échelle, administratrice
- Martin Vallières, Les Éditions CEC, administrateur

La permanence

Karine Vachon

Directrice générale (ANEL)
Directrice à l'international
(Québec Édition)

Audrey Perreault

Responsable des communications,
de la promotion et des services
aux membres

Mariane Chiasson

Coordonnatrice aux communications
et à la promotion

Sylvie Bellemare

Responsable du perfectionnement
professionnel

Julie Rainville

Chargée de projet

Alexandre Auger

Adjoint administratif

Sébastien Lefebvre

Gestionnaire et responsable des projets
d'exportation (Québec Édition)

Morgane Marvier

Coordonnatrice des salons et des foires
(Québec Édition)

Dominique Janelle

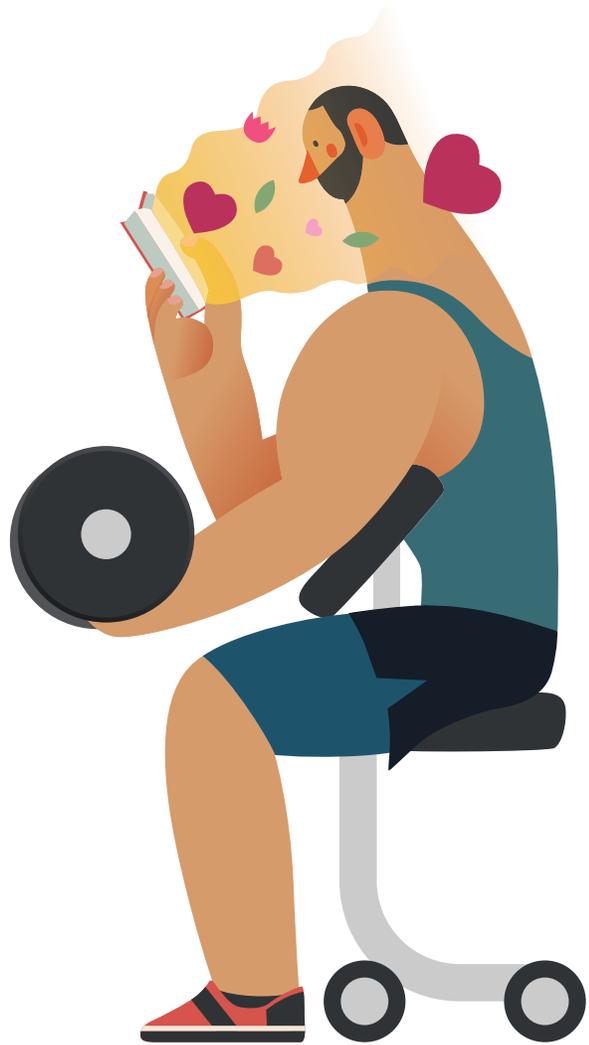
Agente de développement
à l'international (Québec Édition)

Sophie Morin

Contrôleure

Sabine Dumé

Adjointe à la contrôleure



ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES



2514, boulevard Rosemont
Montréal (Québec) H1Y 1K4
Tél. : 514 273-8130
info@anel.qc.ca
anel.qc.ca
quebecedition.qc.ca